

RFQ Référence : RFQ 2022-70 : Marché de travaux pour le réaménagement et l'ameublement de l'espace entreprendre de Gafsa	Date: 31/08/2022
--	------------------

SECTION 1 : DEMANDE DE PRIX (RFQ)

Le PNUD vous invite à remettre votre offre de prix pour la fourniture de biens et/ou de services, conformément à l'annexe 1 de la présente RFQ.

Cette demande de prix comprend les documents suivants :

Section 1 : Cette lettre d'invitation

Section 2 : RFQ Instructions et Données

Annexe 1 : Calendrier des exigences

Annexe 2 : Formulaire de soumission de l'Offre

Annexe 3 : Offre technique et financière

Lors de la préparation de votre devis, veuillez suivre les instructions et données de la RFQ. Veuillez noter que les devis doivent être présentés à l'aide de l'annexe 2 : Formulaire de soumission de l'Offre et Annexe 3 : Offre technique et financière, selon la méthode et à la date et l'heure indiquées en Section 2. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que votre devis soit soumis avant la date limite. Les offres reçues après la date limite de soumission, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en considération pour évaluation.

Nous vous remercions et espérons recevoir votre offre.

Préparé par :

Signature :

DocuSigned by:
Ahmed Ammar
7807CB955ED24B6...

Nom : Ahmed Ammar

Titre : Associé aux achats

Date : 31/08/2022

SECTION 2 : INSTRUCTIONS ET DONNÉES DE LA RFQ	Les soumissionnaires doivent respecter toutes les exigences de la présente RFQ, y compris les modifications apportées par écrit par le PNUD. Cette RFQ est menée conformément à la UNDP Programme and Operations Policies and Procedures (POPP) on Contracts and Procurement
Introduction	Toute offre soumise sera considérée comme une offre par le soumissionnaire et ne constitue pas ou n'implique pas son acceptation par le PNUD. Le PNUD n'est pas tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de la présente RFQ. Le PNUD se réserve le droit d'annuler le processus d'approvisionnement à tout moment sans aucune responsabilité pour le PNUD, sur avis aux soumissionnaires ou publication d'un avis d'annulation sur le site Web du PNUD.
Date limite de soumission de l'offre	Le Lundi 26 septembre 2022 à 17h00 heure de Tunis En cas de doute quant au fuseau horaire dans lequel l'offre doit être soumise, http://www.timeanddate.com/worldclock/. Vous pouvez consulter les graphiques à partir du lien ci-après : https://drive.google.com/drive/folders/1D57PbZL5SxkVY4ut555cPt5p8h2YDMxx?usp=sharing
/Méthode de soumission	Les offres doivent être soumises comme suit : ☐ Adresse e-mail dédiée Adresse de soumission: Procurement.tn@undp.org - Format de fichier: PDF - Les noms de fichiers doivent être d'une longueur maximale de 60 caractères et ne doivent contenir aucune lettre ou caractère spécial autre que celui de l'alphabet/clavier latin. - Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus. - Taille du fichier maximal par transmission : 10MG - Objet obligatoire de l'e-mail : RFQ 2022-70 : Marché de travaux pour le réaménagement et l'ameublement de l'espace entreprendre de Gafsa - Il est recommandé que l'Offre complète soit consolidée en aussi peu d'attachement que possible.
Coût de préparation du devis	Le PNUD n'est pas responsable des coûts associés à la préparation et à la présentation d'un devis par un fournisseur, quel que soit le résultat ou la façon de procéder au processus de sélection.
Code de conduite des fournisseurs, fraude, corruption,	Tous les fournisseurs potentiels doivent lire le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et considérer qu'il fournit les normes minimales attendues des fournisseurs de l'ONU. Le Code de conduite, qui comprend des principes sur le travail, les droits de la personne, l'environnement et la conduite éthique, peut être trouvé à l'article : https://www.un.org/Depts/ptd/about-us/un-supplier-code-conduct En outre, le PNUD applique strictement une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques interdites, y compris la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique ou non professionnelles et l'obstruction des fournisseurs du PNUD et exige que tous les soumissionnaires/fournisseurs respectent les normes d'éthique les plus élevées pendant le processus d'approvisionnement et la mise en œuvre des contrats. La politique antifraude du PNUD se trouve à l'adresse : http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/accountability/audit/office_of_audit_and_investigation.html#anti
Cadeaux et hospitalité	Les soumissionnaires/vendeurs ne doivent pas offrir de cadeaux ou d'hospitalité de quelque nature que ce soit aux membres du personnel du PNUD, y compris des voyages récréatifs à des événements

	sportifs ou culturels, des parcs à thème ou des offres de vacances, de transport ou d'invitations à des déjeuners extravagants, des dîners ou autres. Conformément à cette politique, le PNUD : a) rejette une offre s'il détermine que le soumissionnaire choisi s'est livré à des pratiques corrompues ou frauduleuses en concurrence pour le contrat en question ; b) Déclare un vendeur inéligible, indéfiniment ou pour une période indiquée, pour obtenir un contrat s'il détermine à tout moment que le vendeur s'est livré à des pratiques corrompues ou frauduleuses en concurrence ou dans l'exécution d'un contrat du PNUD.
Conflit d'intérêts	Le PNUD exige de chaque fournisseur éventuel d'éviter et de prévenir les conflits d'intérêts, en divulguant si vous, ou l'un de vos affiliés ou de votre personnel, avez participé à la préparation des exigences, de la conception, des spécifications, des estimations de coûts et d'autres renseignements utilisés dans la présente RFQ. Les soumissionnaires doivent éviter strictement les conflits avec d'autres affectations ou leurs propres intérêts, et agir sans tenir compte des travaux futurs. Les soumissionnaires jugés en conflit d'intérêts seront disqualifiés. Les soumissionnaires doivent divulguer dans leur offre leur connaissance des éléments suivants : a) Si les propriétaires, les copropriétaires, les dirigeants, les administrateurs, les actionnaires majoritaires, de l'entité soumissionnaire ou du personnel clé qui sont des membres de la famille du personnel du PNUD impliqués dans les fonctions d'approvisionnement et/ou le gouvernement du pays ou tout partenaire d'exécution recevant des biens et/ou des services en vertu de la présente RFQ. L'éligibilité des soumissionnaires qui appartiennent en totalité ou en partie au Gouvernement est subordonnée à l'évaluation et à l'examen ultérieurs par le PNUD de divers facteurs tels que l'enregistrement, le fonctionnement et la gestion en tant qu'entité commerciale indépendante, l'étendue de la propriété ou de l'action du gouvernement, la réception de subventions, le mandat et l'accès à l'information concernant la présente RFQ, entre autres. Les conditions qui peuvent entraîner un avantage indu par rapport aux autres soumissionnaires peuvent entraîner le rejet éventuel de la soumission.
Conditions générales du contrat	Tout bon de commande ou tout contrat qui sera émis à la suite de la présente RFQ est soumis aux conditions générales du contrat Sélectionnez le GTC applicable: ☐ General Terms and Conditions for Works Les conditions applicables et d'autres dispositions sont disponibles sur UNDP/How-we-buy
Conditions spéciales du Contrat	☐ Annulation du PO/Contrat si la livraison/l'achèvement est retardé de [30 jours] ☐ Application pénalité pour chaque jour de retard pour la livraison du projet, définie selon les conditions suivantes : Pourcentage du prix du contrat par jour de retard est de 0.5% jusqu'à un plafond de 10% du montant du marché. Le nombre de jours maximum tolérable étant de 20 jours.
Eligibilité	Un vendeur qui sera engagé par le PNUD ne peut être suspendu, radié ou autrement identifié comme inéligible par une Organisation des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre Organisation internationale. Les fournisseurs sont donc tenus de divulguer au PNUD s'ils sont soumis à une sanction ou à une suspension temporaire imposée par ces organisations. Un manquement à cette instruction peut entraîner la résiliation d'un contrat ou d'un PO délivré ultérieurement au vendeur par le PNUD. Il incombe au soumissionnaire de veiller à ce que ses employés, membres de coentreprises, sous-traitants, fournisseurs de services, fournisseurs et/ou leurs employés satisfassent aux critères d'admissibilité établis par le PNUD.

	Les soumissionnaires doivent avoir la capacité juridique de conclure un contrat les liant au PNUD et de livrer dans le pays, ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.
Devise de l'Offre	L'offre sera établie en Dinar Tunisien
Joint-Venture, Consortium ou Association	Si le soumissionnaire est un groupe de personnes morales qui forment ou ont formé une coentreprise (JV), un consortium ou une association pour l'offre, ils confirmeront dans leur offre que : (i) ils ont désigné une partie pour agir en tant qu'entité principale, dûment investie de l'autorité de lier légalement les membres de la JV, du Consortium ou de l'Association conjointement, qui sont mis en évidence par un accord dûment notarié entre les entités juridiques et présentés avec la soumission; ii) s'ils obtiennent le contrat, le contrat sera conclu, par et entre le PNUD et l'entité principale désignée, qui représentera pour et pour le compte de toutes les entités membres comprenant la coentreprise, le consortium ou l'association. Se référer aux articles 19 à 24 sous Solicitation policy pour plus de détails sur les dispositions applicables sur les coentreprises, consortium ou association.
Une seule offre	Le soumissionnaire (y compris l'entité principale au nom des membres individuels d'une coentreprise, d'un consortium ou d'une association) ne soumet qu'une seule offre, soit en son nom propre, soit, si une coentreprise, un consortium ou une association, en tant qu'entité principale de cette coentreprise, consortium ou association. Les soumissions présentées par deux (2) ou plusieurs soumissionnaires sont toutes rejetées s'il s'agit de l'une des soumissions suivantes : a) ils ont au moins un associé, un administrateur ou un actionnaire de contrôle en commun ; b) l'un d'entre eux reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte de l'autre ou des autres ; ou b) ils ont le même représentant légal aux fins du présent RFQ ; c) ils ont une relation entre eux, directement ou par l'intermédiaire de tiers communs, qui les met en mesure d'avoir accès à de l'information ou d'influencer sur la soumission d'un autre soumissionnaire au sujet de ce processus de RFQ ; ou d) ils sont sous-traitants de l'offre de l'autre, ou un sous-traitant d'une offre soumet également une autre offre sous son nom en tant que soumissionnaire principal ; e) certains membres clés du personnel proposés pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participent à plus d'une soumission reçue pour ce processus de la QRF. Cette condition relative au personnel ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plus d'une offre.
Droits et taxes	Article II, Section 7, de la Convention sur les privilèges et immunités prévoit, entre autres, que l'Organisation des Nations Unies, y compris le PNUD en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, est exemptée de toutes les taxes directes, à l'exception des redevances pour les services publics, et est exemptée de restrictions douanières, de droits et de redevances de nature similaire pour les articles importés ou exportés pour son usage officiel. Toutes les cotations sont présentées déduction faite des impôts directs et des autres taxes et droits, sauf indication contraire ci-après : Tous les prix doivent : ☐ Exclure la TVA et des autres taxes indirectes applicables
Langue de l'offre	En Français Y compris la documentation comprenant les catalogues, les instructions et les manuels d'exploitation.

Documents à soumettre	Les soumissionnaires doivent inclure les documents suivants dans leur devis : ☒ Annexe 2 : Formulaire de soumission de devis dûment rempli et signé ☒ Annexe 3 : Offre technique et financière dûment complétée et signée et conforme au cahier des exigences de l'annexe 1 ☒ Registre de commerce ☒ Profil de l'entreprise. ☒ Liste et la valeur des projets réalisés au cours des 5 dernières années ainsi que les coordonnées du client qui peuvent être contactés pour obtenir de plus amples renseignements sur ces contrats ; ☒ Liste et valeur des projets en cours avec le PNUD et d'autres organisations nationales/multinationales avec les coordonnées des clients et le ratio d'achèvement actuel de chaque projet en cours ; ☒ Déclaration de performance satisfaisante (certificats) ou PV de réception des travaux d'au moins 3 clients (contrat de valeur similaire ou supérieure au présent contrat idéalement dans un domaine similaire) ☒ CV complets et signés pour le personnel clé proposé ainsi que leurs diplômes : - Le C.V, ainsi que la copie certifiée du diplôme du premier responsable du projet. - Le C.V, ainsi que la copie certifiée du diplôme du conducteur de travaux ou du technicien affecté sur le présent projet. ☒ Chronogramme sommaire de l'exécution des travaux ☒ Liste du matériel ☒ Fiche technique des articles proposés
Période de validité de l'offre	Les devis restent valables pour 120 jours à partir de la date limite pour la soumission de l'offre.
Variation de prix	Aucune variation des prix due à l'escalade, à l'inflation, à la fluctuation des taux de change ou à tout autre facteur du marché ne peut être acceptée à tout moment pendant la validité de l'offre et ce après la réception de ladite offre.
Soumissions partielles	☐ Non autorisé
Soumissions alternatives	☐ Non Autorisée
Conditions de paiement	• 20% du contrat à la réalisation de 20% des travaux ; • 30% du contrat à la réalisation de 50% des travaux ; • 50% du contrat à la réception définitive ; ○ Une caution bancaire de garantie ayant une valeur de 10% du montant du marché est exigée à la signature du contrat Pour ce qui est de la garantie • Garantie sur les vices de construction et les défauts de fourniture pour une durée minimale de 6 mois • Réparation des défauts durant la période de garantie • Fourniture d'une unité de substitution en cas de retrait pour maintenance/réparation
Conditions de libération du	☒ Inspection satisfaisante des ouvrages exécutés pour les paiements intermédiaires ☒ Réception provisoire prononcée sans réserve pour le dernier paiement

Paiement	☒ La libération de la retenue de garantie se fera suite à la réception définitive soit 6 mois après la réception provisoire. ☒ Acceptation écrite des biens, services et travaux, basé sur la pleine conformité aux exigences de la RFQ par les responsable de la PNUD et la maîtrise d'œuvre.
Personne-ressource pour la correspondance, les notifications et les clarifications	L'Unité des Achats du PNUD Rue du Lac Windermere, Immeuble le Prestige Business Center, Tour A, Les Berges du Lac 1053, Tunis, Tunisie Adresse de courrier électronique : procurement.tn@undp.org
Clarifications	Les demandes de clarification des soumissionnaires ne seront acceptées que 5 jours avant la date limite de soumission. Les réponses à la demande de clarification seront communiquées par retour d'email avant la date de clôture du RFQ .
Méthode d'évaluation	☐ Le Contrat sera attribué à l'offre la plus basse techniquement conforme
Critères d'évaluation	☐ Respect total de toutes les exigences visées à l'annexe 1 L'évaluation prendra en considération • <u>Expérience de l'entreprise :</u> - <u>Une expérience de 3 ans au minimum</u> - Avoir une expérience en qualité d'entreprise dans la construction d'au moins 2 ouvrages de même nature et de même complexité que les travaux objet du présent marché au cours des 3 dernières années (pour remplir cette condition, les ouvrages mentionnés devraient être achevés à concurrence de 100%) ; Sera prise en compte les documents, fournis par les clients ou maîtrise d'ouvrage certifiant la qualité des ouvrages réalisés. - Aucun antécédent de décisions du tribunal ou de décisions arbitrales contre le soumissionnaire au cours des trois (3) dernières années ; • <u>Personnel :</u> - Directeur des travaux ayant le niveau d'ingénieur ou d'architecte avec au moins trois (3) années d'expérience dans des travaux de volume et de complexité similaires aux travaux objet du présent marché ; - Conducteur des travaux, ayant un diplôme de technicien professionnel (BTP) ou de technicien supérieur, avec au moins trois (3) années d'expérience dans des travaux de volume et de complexité similaires aux travaux objet du présent marché • <u>Matériel nécessaire :</u> - Véhicule dédié au transport des fournitures y compris boiserie et menuiseries finies - Appareil de niveau et laser talonnés - Marteau piqueur - Échafaudage sur roues ☐ Acceptation complète des conditions générales du contrat
Droit de ne pas accepter d'offres	Le PNUD n'est pas tenu d'accepter un devis, ni d'attribuer un contrat ou un bon de commande
Droit de modifier	Au moment de l'attribution du contrat ou du bon de commande, Le PNUD se réserve le droit de modifier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou de marchandises, jusqu'à vingt-cinq

l'exigence au moment de l'attribution	pour cent (25% maximum) de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres modalités.
Type de contrat à attribuer	☐ Contrat pour travaux
Date prévue pour l'attribution du contrat.	Dès finalisation du processus de sélection
Publication de l'attribution du contrat	Le PNUD publiera les attributions de contrats d'une valeur de 100 000 USD et plus sur les sites Web du CO et du site Web global du PNUD.
Politiques et procédures	Cette RFQ est menée conformément aux UNDP Programme and Operations Policies and Procedures

ANNEXE 1: CAHIER DES EXIGENCES

CCTP

Cahiers des clauses techniques particulières

Projet :

Projet de réaménagement et d'ameublement de l'espace entreprendre de Gafsa.

Maitrise d'ouvrage :

Programme des Nations Unies pour le Développement en Tunisie

Objet du marché :

Réalisation de travaux de réaménagement et d'ameublement, et d'aménagement extérieur de l'espace entreprendre de Gafsa

Lieu d'exécution des ouvrages :

Espace entreprendre de Gafsa.

A// Cadre général de l'opération

A.1 Introduction

-Le présent cahier des clauses techniques rassemble les données, prescriptions, caractéristiques, performances, spécifications d'ordre technique, que le maître d'œuvre a jugé nécessaires de formuler en complément des normes, règlements et règles de l'art, pour s'assurer de la bonne exécution des travaux.

A.2 Réalisation de l'opération

- La réalisation de l'opération se fera en entreprise générale regroupant la liste des lots définis ci-après :
Lot 01 Travaux
Lot 02 Menuiserie en aluminium
Lot 03 Mobilier et menuiserie en bois sur mesure

B// Nature de l'offre de l'entreprise

B.1 Caractère forfaitaire de l'offre

- le présent CCTC et les CCTP de chaque lot complété par les plans et autres documents fournis au sein du dossier de consultation ont été réalisés pour que l'entrepreneur général puisse saisir l'esprit dans lequel a été conçu le projet et établir une offre en toute connaissance de cause et en utilisant au mieux ses capacités techniques.
- il définit les matériaux et les techniques pour l'exécution de ces travaux ou les performances et les finalités à atteindre.
- le marché sera traité à prix global et forfaitaire quels que soient les aléas rencontrés lors des travaux ; il est rappelé que le prix forfaitaire doit comprendre tout ce qui est nécessaire à un achèvement complet de l'ouvrage par rapport aux objectifs à atteindre et ce dans le cadre de toutes les contraintes, aléas et sujétions de quelque nature que ce soit auxquels l'entreprise devra faire face.
- l'entrepreneur est réputé, pour la remise de son offre :
- avoir apprécié exactement toutes les conditions d'exécution des ouvrages et de s'être parfaitement et totalement rendu compte de leur nature, de leur importance et de leurs particularités,

- avoir pris pleine connaissance de tous les plans et documents utiles à la réalisation des travaux ainsi que la localisation et la spécificité de l'implantation des ouvrages et de tous les éléments généraux et locaux en relation avec l'exécution des travaux.
 - Avoir contrôlé toutes les indications des documents du dossier de consultation, s'être assuré qu'elles sont exactes, suffisantes et concordantes.
 - en aucun cas, l'entrepreneur ne peut prétendre à un supplément sur son prix forfaitaire par suite des difficultés d'accès, d'organisation de chantier ou toute autre contrainte due aux existants à conserver.
 - dans tous les cas, aucun travail ne pourra être considéré comme "supplémentaire au forfait" s'il n'a pas été commandé par ordre de service proposé par le maître d'œuvre et signé par le maître d'ouvrage.
 - les plans et l'ensemble du dossier graphique sont annexés aux cahiers des clauses particulières (CCTP) et en font partie ; en tout état de cause, les documents écrits et les pièces graphiques sont complémentaires.
- L'entrepreneur est encouragé à procéder à une visite du site pour apprécier toutes les sujétions relatives : à la configuration des abords et des accès, à l'organisation et au fonctionnement du chantier : moyens de communication, lieux d'approvisionnement en matériaux, conditions de stockage, éloignement et conditions d'accès aux décharges autorisées, installation du chantier, etc...

B.2 Connaissance de tous les ouvrages

- Par le seul fait de remettre son offre, l'entreprise reconnaît qu'elle a une parfaite connaissance de l'ensemble du projet.
- L'énumération et la description des ouvrages telles qu'elles sont réalisées dans les CCTP ne présentent aucun caractère limitatif et l'entreprise générale devra le compléter, si nécessaire, en entier pour un parfait achèvement de ses ouvrages même s'il a été omis de mentionner dans le descriptif ou sur les plans, les fournitures et façons accessoires indispensables à cet achèvement et au parfait fonctionnement des installations projetées et traitées à forfait.

CCTP Lot 01 //

Travaux

Objet du présent Lot :

Réalisation de travaux de réaménagement incluant démolition, construction, finition, ainsi que les installations fluides et électriques.

A// Généralités

- Le présent cahier des clauses techniques particulières (CCTP) décrit les prestations à réaliser dans le cadre du projet suivant : Réalisation de travaux de réaménagement incluant démolition, construction et finitions diverses pour le projet de réaménagement et d'ameublement de l'espace entreprendre de Gafsa.
- **Le prestataire se doit de prendre en considération toutes les données nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages décrits. Son offre de prix, doit inclure la prise en charge de toutes les règles, normes et règlements en vigueur, pour un parfait achèvement des ouvrages.**

B// Conditions générales des prestations

- Les prestations intègrent travaux de démolition, de construction de cloisons et de socle, de faux-plafonds, les travaux de fourniture et de pose de revêtements, les travaux de peinture d'électricité et d'installation fluide à réaliser dans les locaux de l'espace entreprendre :

Les prestations intègrent l'installation de chantier, la gestion des différentes fournitures, leur acheminement et stockage le transport avec toutes les sujétions qui y sont afférentes : emballage, manutention, déballage, stockage et protection provisoire si nécessaire, le fournisseur devra débarrasser le site de tout emballage, résidu et produit résultant de son intervention. Le nettoyage du site pour la réception est compris dans la prestation.

-Les plans d'exécutions et les détails sont fournis en annexe. Y figurent les plans de démolition, construction, les plans de faux-plafonds, les plans électricité et fluide. Le prestataire est redevable de les consulter et s'y référer pour la construction de son offre. Le soumissionnaire est redevable de faire la vérification des quantités des différentes articles. Aucune demande de supplément rattachés aux potentiels écarts de quantités ne sera acceptée.

Les entreprises soumissionnaires devront présenter leur offre sur cette la base de ces plans et détails. Aucun fournisseur ne pourra donc arguer d'ignorance quelconque par rapport aux contenus des présents documents pour prétendre à des suppléments de prix ou à des prolongations de délais.

-Toute dérogation aux plans de l'architecte devra impérativement être approuvée par écrit au préalable par l'architecte avant commande.

C// Prescriptions techniques générales

-L'entrepreneur devra respecter tous les textes et normes en vigueur au moment de l'exécution des travaux.

-les travaux seront réalisés dans le respect des règlements en vigueur indiqués dans les spécifications techniques : CCTG, NF, DTU, DIN, avis techniques favorables, règles de calcul, règles professionnelles, règlement sanitaire, règles de sécurité applicables aux constructions faisant l'objet du projet, règlement d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, etc.

-L'entrepreneur devra intégrer à ses prix unitaires toutes les dispositions nécessaires à l'installation du chantier, y compris :

L'aménagement des aires et des espaces de stockages provisoires adaptés aux différents types de fournitures et garantissant leur protection.

L'aménagement des dispositifs de protection et d'isolation des emprises des travaux selon l'évolution du chantier permettant le maintien du fonctionnement de l'établissement.

Toutes les dispositions nécessaires pour assurer la protection des ouvrages existants et attenants.

-L'entrepreneur est tenu de maintenir sur le chantier, pendant toute la durée des travaux, un chef de chantier hautement qualifié ; ce dernier devra être physiquement présent toute la durée du chantier.

D// Description des articles

Chapitre 1 Démolition et construction

Prescriptions particulières

-Le titulaire du présent lot doit, avant le début des travaux de démolitions, procéder à une enquête systématique en vue de déterminer et de repérer les canalisations et câbles de toutes natures qui seront, selon le cas, déposés ou maintenus en service ; de même, il doit poser des repères très visibles et, s'il y a lieu, des protections sur tous les câbles ou canalisations à maintenir en service.

-L'entrepreneur est tenu de maintenir toujours propres le chantier et ses abords et de se conformer aux prescriptions des services publics.

-L'entrepreneur est seul responsable de la stabilité, de la bonne tenue et de la remise en état des constructions existantes par tous les moyens nécessaires. Il doit être prévu toutes les protections nécessaires à la bonne conservation des ouvrages conservés en particulier : menuiseries, sols, éléments de décoration, etc. Les travaux d'éventuelles réparations de dégradations sont à la charge du présent lot.

-La composition des bétons sera définie en vue de satisfaire aux prescriptions concernant les résistances mécaniques, tout en recherchant une bonne compacité et éviter la "fissurabilité" pour les bétons.

Article 1.1 : Démolition de cloisons

- Démolition de cloisons, compris menuiseries intégrées, enduits, revêtements, isolants etc., évacuation des gravats à la décharge publique, compris tous les frais, taxes, droits etc.

Localisation : Selon plan de démolition

Article 1.2 : Démontage d'ensembles en aluminium

- Démolition d'ensembles de séparations en aluminium, évacuation des gravats à la décharge publique, compris tous les frais, taxes, droits etc.

L'opération de démolition doit assurer la protection des ouvrages périphériques maintenus dans le projet

Localisation : Hall et Open-space

Article 1.3 : Démontage Comptoir

- Démolition d'un comptoir d'accueil en maçonnerie avec un revêtement en marbre évacuation des gravats à la décharge publique, compris tous les frais, taxes, droits etc.

L'opération de démolition doit assurer la protection des ouvrages périphériques.

Localisation : Hall

Article 1.4 : Enlèvement de revêtement

- Démolition du revêtement, de la chape ou du lit de sable sur lequel le sol est posé compris protection des ouvrages avoisinants nettoyage et dépoussiérage intégral de la surface ainsi que l'évacuation des gravats à la décharge publique, compris tous les frais, taxes, droits etc.
- L'opération d'enlèvement du revêtement doit se faire de manière à garantir l'absence de dégradation au niveau des réseaux électriques et fluides incorporés dans la chape
- Toute dégradation sera corrigée aux frais de l'entreprise.

Localisation : Hall et Open-space

Article 1.5 Démolition du faux-plafond existant

- Démolition de faux-plafond y compris plaques supports de liaisons aux plafonds..., évacuation des gravats à la décharge publique, compris tous les frais, taxes, droits etc.
- L'opération de démolition comprend aussi la récupération, des différents appareillages sans qu'aucun dommage ne soit appliqué des suites des opération de démontage. L'appareillage récupéré devra être correctement entreposé en vue d'une réutilisation ultérieure.

Localisation : Hall et Open-space

Article 1.6 : Reprise chape de rattrapage

- Béton dosé à 300 kg de Ciment CPI42,5 par m3, y compris, confection, fourniture, coffrage selon les plans fournis par l'architecte, mise en œuvre, vibrage, décoffrage, talochage pour une finition parfaite et toutes sujétions. Y compris coffrage et finition de la rampe d'accès.
- La finition doit être parfaitement lisse, respectant la planéité requise pour permettre la pose d'un sol souple.

Localisation : Hall et Open-space

Article 1.7 : Enduit de ravaillage

- Fourniture et pose d'un enduit de ravaillage d'une épaisseur de 2 cm y compris piquage à vif des surfaces, nettoyage, exécution d'une barbotine, d'une chape de dressage y compris toutes sujétions nécessaires à la bonne exécution de l'ouvrage

Localisation : Sas d'entrée, hall central, salle de préparation, Bureau 4.5 et bureau du directeur, box, espace de préparation, archives

Article 1.8 : Reprises pour passage des réseaux électrique et fluide

- Ensemble des reprises nécessaires à la réalisation des passages des réseaux électrique et fluides dans les cloisons existantes. Il s'agit de reprises ponctuelles nécessaires au passage des fourreaux, à la pose des boîtes, support de l'appareillage électrique et au passage de la liaison frigorifique et au réseau de condensat des split. (Voir plans fluide et électricité).
- Il s'agit de la réalisation de signées, de la reprise ponctuelle de l'enduit après installation, de sa finition y compris peinture et nettoyage.

Chapitre 2 Revêtements

Prescriptions particulières

- L'ensemble des matériaux employés sera adapté à la construction et répondra strictement aux règles et normes en vigueur.
 - Prestations à intégrer, entre autres :
- Toutes les prestations nécessaires à la mise en œuvre et à la conformité des ouvrages pour une parfaite finition d'aspect.

L'implantation et traçage des zones ; toute divergence vis à vis des plans non signalée entraînera, sur décision du maître d'œuvre, une éventuelle reprise complète des ouvrages.

Un échantillon de 0,5 m² minimum sera présenté pour chaque type de sols durs.

Toutes les découpes et les adaptations, percements nécessaires aux passages d'équipements ou autres éléments (exemple : Prises au sol)

L'entreprise prévoira de réaliser un nettoyage et une préparation des revêtements selon les recommandations spécifiques des marques employées ; les produits et processus seront strictement respectés afin de garantir un parfait nettoyage et une préparation adaptée aux lieux publics.

Article 2.1 : Revêtement en sol dur :

-Fourniture et pose de carrelage en grès CERAME pleine masse format 60*60 (un échantillon devra être validé par l'architecte).

-Les carreaux seront posés à l'équerre, sur une base de ciment colle. Prévoir des Joints entre carreaux, épaisseur 2 à 3 mm exécutés avec des croisillons. Les joints seront rigoureusement alignés et d'épaisseur régulière. Le ciment colle et me carreau joint seront de la marque Sika 105 ou équivalent (Dans le cas d'un équivalent, présentation de proposition et validation de l'architecte obligatoire)

Y compris travaux préparatoires nécessaires, coupes, chutes et toute sujétion d'exécution.

Finition sans rayure ou aspérité, sans fissures, faïence, éclat. La planéité du sol sera telle qu'une règle métallique de 2 mètres de long, promenée en tous sens sur sa tranche, ne fasse pas apparaître de différence supérieure à 2 mm.

Localisation : Selon Plan calepinage

Article 2.2 : Plinthes en grès dans la masse

Fourniture et pose de plinthe associée au revêtement au sol, en grès CERAME pleine masse, de dimension 60*10.

-Les plinthes seront posées au pourtour des pièces au moyen de colle appropriée au support.

Les joints des plinthes seront alignés sur ceux du carrelage.

Y compris travaux préparatoires nécessaires, coupes, chutes, remplissage des joints au carreau joint et toute sujétion d'exécution.

Hauteur plinthe 10 cm

Localisation : Selon plan calepinage (espace recevant un revêtement en sol dur)

Article 2.3 : Pose de siffle

-Après préparation des supports et mise en œuvre d'un ragréage si nécessaire, fourniture et pose de revêtement Siffles de marbre thala beige selon les dimensions indiquées sur le plan. La saisie des dimensions des siffles doit se faire sur site

Largeur 15 cm

Localisation : Selon plan calepinage

Article 2.4 : Pose de sol souple

Fourniture et pose de ragréage fibré auto-lissant classement P3 minimum épaisseur : 3 à 30 mm compris primaire adapté, bandes de désolidarisation et tous accessoires pour parfaite finition

[IMPORTANT : l'épaisseur de ragréage sera répartie de façon à garantir l'alignement des niveaux finis en fonction des revêtements des locaux et adjacents]

Fourniture et pose de revêtements de sols caoutchouc acoustique en lés encollés, de marque GERFLOR ou équivalent épaisseur 2mm. Effet parquet.

Joint thermocollés à chaud avec cordon d'apports selon les indications du fabricant compris tous raccords, découpes et finition inclus "nettoyage initial" et "entretien initial" dans le strict respect des prescriptions du fabricant. Y compris profilé de changement de revêtement shulter ou équivalent sur validation d'échantillon

Coloris ; essence à valiser par l'architecte, sur présentation de nuancier et de fiche technique.

Localisation : Box visio-conférence

Article 2.5 : Plinthes en bois

Fourniture et pose de plinthes en bois dur massif, vissées de façon invisible ou collées (selon supports), sections 15×100 mm, impression incolore sur toutes faces avant pose, finition par 3 couches de lasure satinée incolore.

Choix de la finition des plinthes à valider par l'architectes sur présentation d'échantillons effet bois et couleur.

Localisation : Box visio-conférence

Chapitre 3 Plâtrerie

Prescriptions particulières

-Toutes les prestations de fixations nécessaires à la mise en œuvre et à la conformité des ouvrages pour une parfaite finition d'aspect :

Implantation et traçage des cloisonnements ; toute divergence vis à vis des plans non signalée entraînera, sur décision du maître d'œuvre, une éventuelle reprise complète des ouvrages.

Implantation, mise en place, calage et calfeutrement des menuiseries dans les cloisonnements ; vérification des aplombs et niveaux.

Incorporation de supports par d'autres corps d'état. Les percements, les réservations nécessaires à la mise en place de ses ouvrages.

Tous les raccords de plâtre indispensables à la bonne finition des ouvrages.

Le traitement très soigné des bandes, des joints, des zones de contact avec d'autres matériaux pour mise à disposition parfaite avant finition.

Toutes les dispositions techniques sont à prendre afin d'éviter toute apparition de fissures ; en particulier et afin d'éviter toute compression axiale génératrice de flambage, les cloisons seront désolidarisées par interposition d'un matériau résilient adapté.

-OSSATURES, SUPPORTS, SUSPENTES, FIXATIONS : l'ensemble des éléments indispensables à la mise en œuvre des prestations est à intégrer à l'offre ; il est de la responsabilité de chaque entrepreneur de s'informer des conditions de mise en œuvre et de la nature des supports avant la présentation de son offre ; tout manquement ou omission sera pris en charge par le titulaire.

-ISOLATION : la mise en œuvre de tous les isolants sera effectuée de façon à éviter tout problème de migration de vapeur ; sauf spécifications contraires, les isolants comporteront systématiquement un écran pare-vapeur.

Les isolations devront toujours être mises en œuvre de manière à assurer un isolement continu, en particulier au niveau des jonctions, raccords, pénétrations, etc. ; compris système de maintien évitant tout glissement ou tassement, croisement des couches superposées, juxtaposition parfaite "bord à bord", etc.

Le mode de fixation des isolants sera systématiquement réalisé avec les accessoires préconisés par le fabricant.

Article 3.1 : Construction de cloison en plaque de plâtre

Fourniture et pose cloisons de distribution avec isolation type KNAUF METAL KM 100/70 ou équivalent comprenant : ossature adaptée type 70/40 en acier galvanisé 6/10e avec entraxe des montants de 40 cm (ou 60 cm selon recommandation du fabriquant) bandes périphériques résilientes isolation

acoustique par garnissage du plénum entre parois par une isolation en laine de roche, parement simple avec 1 plaque de plâtre cartonné KS 15 par face traitement des joints par bandes et enduit selon les indications du fabricant épaisseur : 100 mm hauteur maximale : 4,20 m hauteur selon plans $Rw+C = 43$ dB compris adaptation aux ouvrages saillants ou rentrants et raccords etc. Y compris renforts nécessaires pour supportage de menuiserie bois et aluminium.

Localisation : Selon plan construction

Article 3.2 Faux plafond

Fourniture et pose de plafonds suspendus type KNAUF METAL ou équivalent comprenant : suspentes adaptées au support ossature F 47 en acier galvanisé 6/10e avec entraxe de 60 cm et portée maximale de 120 cm parement simple avec 1 plaque de plâtre cartonné KS 13 traitement des joints par bandes et enduit selon les indications du fabricant compris plages en biais et décrochés divers compris décrochements et parties verticales, adaptation aux ouvrages saillants ou rentrants, raccords etc.

Localisation : Selon plan faux plafond

Article 3.3 Faux plafond – Joints creux

Réalisation de joints creux, conformément aux indications du plan et aux recommandations du fournisseur adapté aux plafonds (Article 3.2)

Localisation : Selon plan faux plafond

Chapitre 4 Peinture

Prescriptions particulières

- L'ensemble des matériaux employés sera adapté à la construction et répondra strictement aux règles et normes en vigueur.

- Prestations à intégrer, entre autres :

Protection de l'espace de travail afin d'éviter l'altération des ouvrages existant maintenus et des ouvrages réalisés.

La dépose et repose des équipements techniques nécessitées par la mise en peinture. La protection soignée de l'ensemble des éléments à proximité des zones d'intervention et non concernés par les prestations du présent lot ; aucune dégradation ne sera acceptée et entraînerait une remise en état systématique à la charge du présent lot.

Tous les travaux de préparation des supports, compris la suppression de toutes marques, tracés, lignes de repérage, etc. ; les produits et procédés mis en œuvre ne devront en aucun cas altérer les matériaux en place.

-Provenance et compatibilité :

Les peintures employées doivent provenir de fabricants notoirement réputés, livrés sur place en récipients identifiables.

Il ne doit pas être mis en œuvre en couches successives des produits issus de différents fabricants ; il est de la responsabilité de l'entreprise d'employer un ensemble de produits fiable et compatible avec les supports.

Article 4.1 Peinture intérieure

Peinture sur murs, cloisons, cloisons en plaques de plâtre cartonné, faux plafond comprenant : égrenage, brossage, ponçage et dépoussiérage du support, enduit spécifique au support pour garantir une finition parfaite, peinture d'impression à base de dispersion acrylique pur en une couche primaire

en peinture à base de dispersion polymère acrylique, coloris selon les indications de l'architecte,
couche de finition en peinture à base de dispersion polymère acrylique, coloris blanc.

Chapitre 5 Electricité

5.1 ARMOIRES ET COFFRETS DIVISIONNAIRES

Fourniture, pose et raccordement d'une armoire électrique conformément au schéma de principe y compris tous les accessoires de pose, de câblage et de raccordement et toutes sujétions.

Article 5.1.1 Armoirez l'extension

Article 5.1.2 Câbles

Fourniture, pose et raccordement d'un câble du type U1000 RO2V de section 5 x 6 mm² à âme en cuivre sous fourreau F29:

5.2 CIRCUITS DIVISIONNAIRES

- Fourniture, pose et raccordement de points lumineux et prises de courant y compris boîtes de dérivations, filerie, fourreautage, moulures ou plinthes, petit appareillage, lignes d'alimentation, tous accessoires de pose, de fixation et toutes sujétions.

* Fourreau non propagateur de flamme du premier choix

* Boîte de dérivation de type PT4 pour circuit d'éclairage et de type PT5 pour circuits prises de courant au minimum

* Petit appareillage de type haut standing (interrupteur et prises de courant) seront au choix du maître de l'ouvrage, de l'architecte et de l'ingénieur sur présentation de quatre échantillons minimum de quatre marques de haute gamme (modèle De la dernière série).

* Deminos de section 50mm² pour toutes les dérivations

* les conducteurs du neutre et de la terre ne seront en aucun cas coupés au niveau des interrupteurs

5.2.1 Circuit d'éclairage

Article 5.2.1.1 Un point lumineux commandé par interrupteur simple allumage

Article 5.2.1.2 Un point lumineux commandé par interrupteur simple allumage

Article 5.2. 1.3 Trois points lumineux commandés par interrupteur simple allumage

Article 5.2. 1.4 Quatre points lumineux commandés par interrupteur simple allumage

Article 5.2. 1.5 Six points lumineux commandés par interrupteur double allumage

Article 5.2. 1.6 Sept points lumineux commandés par interrupteur double allumage

5.2.2 Prises de courant

Article 5.2.2.1 Prise de courant 2P + T, 10/16A encastrée y compris circuit de 3 x 2,5 mm², fourreautage et toutes sujétions.

Article 5.2.2.2 Prise de courant 2P + T, 10/16A étanche y compris circuit de 3 x 2,5 mm², fourreautage et toutes sujétions.

Article 5.2.2.3 Bloc de 2 prises 2P + T - 10/16A étanche y compris circuits 3x2,5mm², fourreautage F16, accessoires d'encastrement et toutes sujétions

Article 5.2.2.4 Boîte encastrée au sol IP65 comportant 2prises de courant 2P+T 16A y compris alimentation par câble de section 3 x 2,5 mm² sous fourreau de type ICD-6-APE n°16 et toutes sujétions

Article 5.2.2.5 Prise de courant 2P + T 20A pour climatiseur, encastrée y compris circuit de section 3 x 4 mm², fourreautage diamètre 16 minimum et toutes sujétions

5.3 LUSTRIERIE

- Fourniture, pose et raccordement conformément aux plans et aux prescriptions techniques des articles suivants y compris tous les accessoires de pose et toutes sujétions

* Toute la lustrerie sera de type haute gamme seront au choix du maître de l'ouvrage, de l'architecte et de l'ingénieur sur présentation de cinq échantillons minimum.

*l'entreprise doit présenter les fiches techniques, les garanties et les attestations demandées (LM70, etc)

Article 5.3.1 Fourniture et pose d'un hublot rond étanche y compris douille et lampe économique 26w

Article 5.3.2 Spot type 1 : flux 2700lm puissance 34w

Fourniture et pose d'une spot lumineux de type 1 en LED encastré dans le faux plafond caractéristiques techniques suivant :

Performance

- Puissance du système : 34W
- Efficacité lumineuse : 79 lm/W
- Flux utile : de 2700 lm
- Durée de vie (à 25°C) :
 - L90B50, 25 000 heures
 - L80B50, 50 000 heures
 - L70B50, 70 000 heures

Qualité de lumière

- Température de couleur : 3000K
- IRC : 92
- Faisceaux : 35°

Caractéristiques et options

- Matériaux : Corps en fonte d'aluminium,
- Fermeture en verre plat clair
- Degré de protection IP 20 – IK02
- Classe d'isolation : classe II.
- Refroidissement passif
- Verre de fermeture
- Version orientable
- Colerette orientable 30°

y compris driver, accessoires de branchement et de raccordement et toutes sujétions

Article 5.3.3 Spot type 2 : : flux 5400lm puissance 11w

Fourniture et pose d'un spot lumineux de type 2 en LED encastré dans le faux plafond caractéristiques techniques suivant :

Performance

- Puissance : 11W
- Efficacité lumineuse : 62 lm/W
- Flux lumineux utile : 650 lm
- Durée de vie (à 25°C) :
 - L90B50, 15 000 heures
 - L80B50, 30 000 heures
 - L70B50, 50 000 heures

Qualité de lumière

- Températures de couleur : 4000K
- IRC : > 80
- Faisceaux : 32°

Caractéristiques et options

- Degré de protection IP 20 – IK02
- Classe d'isolation : classe II.
- Colerette orientable 30°

y compris driver, accessoires de branchement et de raccordement et toutes sujétions.

Article 5.3.4

Fourniture et pose d'un luminaire à grille double parabole basse luminance en LED de puissance 41 W, durée de vie 50000heures minimum, dimensions 1200x300mm montage apparent ou encastré dans le faux plafond

Article 5.3.5

Fourniture et pose d'un luminaire à grille double parabole basse luminance en LED de puissance 41 W, durée de vie 50000heures minimum, dimensions 600x600mm montage apparent ou encastré dans le faux plafond

Article 5.3.6

Fourniture et pose d'un luminaire à vasque opale étanche IP65 classe II en LED de puissance 41 W, durée de vie 50000heures minimum, dimensions 1200x300mm montage apparent ou encastré dans le faux plafond.

5.4 ECLAIRAGE DE SECURITE

Fourniture, pose et raccordement conformément aux plans et aux prescriptions techniques des articles suivants y compris ligne. L'Entrepreneur doit fournir trois échantillons (3) au minimum avant toutes installations.

NB : la filerie de la ligne de commande aura une couleur différente des circuits d'éclairage (exemple : gris + blanc)

Article 5.4.1

Bloc autonome 60 lumens

Article 5.5 DISTRIBUTION TELEPHONIQUE

Fourniture et pose d'une prise téléphonique de type RJ11 y compris fourreautage, raccordement au répartiteur téléphonique existant par câble téléphonique de la série SYT2 anti-inductif de trois paires et toutes sujétions.

Article 5.6 DISTRIBUTION INFORMATIQUE

Fourniture, pose d'une prise informatique de type RJ45 catégorie 6 y compris cable informatique torsadés 4 paires blindés (F/UTP) de la catégorie 6 classe E 250MHzz - reliant la prise au tableau informatique existant, fourreau de type ICD-6-APE n°16 aiguillet, boîte de passage et toute sujestions.

Article 5.6 DISTRIBUTION INFORMATIQUE

Fourniture

Chapitre 6 Fluide

Article 6.1 Climatisation

Fourniture et pose de climatiseur comprenant :

- Fourniture et installation d'un ensemble (unité intérieure et unité extérieure)
- Passage de l'installation des unités compris, réseau d'évacuation des condensats et liaison frigorifique, selon
- Les normes de référence et conformément aux recommandations du fabricant et toute sujétions.

Climatiseur - Classe énergétique 2 - Filtre à charbon actif - Affichage numérique - Redémarrage automatique - Contrôle de température automatique - Mode nuit - Direction d'air automatique (haut et bas) -Tropicalisé : 21°C ~48°C, Modèle BEKO 12000 BTU, Chaud & Froid - Fluide R410A ou équivalent.

Article 6.2 Climatisation

Fourniture et pose de climatiseur comprenant :

- Fourniture et installation d'un ensemble (unité intérieure et unité extérieure)

- Passage de l'installation des unités compris, réseau d'évacuation des condensats et liaison frigorifique, selon
- Climatiseur - Classe énergétique 3 - Filtre à charbon actif - Affichage numérique - Redémarrage automatique
- Contrôle de température automatique - Mode nuit - Direction d'air automatique (haut et bas) -Tropicalisé: 21°C ~48°C - BEKO 18000 BTU Froid - Fluide R410A, ou équivalent.

CCTP Lot 02

Menuiserie Aluminium

Objet du présent lot :

Fourniture et pose d'un ensemble vitré avec structure en aluminium,

A// Généralités

- Le présent cahier des clauses techniques particulières (CCTP) décrit les prestations à réaliser dans le cadre du projet suivant : Fourniture et installation d'un ensemble vitré en aluminium et d'un ensemble de paravents et d'une pergola pour le projet de réaménagement et d'ameublement de l'espace entreprendre de Gafsa.
- **Le prestataire se doit de prendre en considération toutes les données nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages décrits. Son offre de prix, doit inclure la prise en charge de toutes les règles, normes et règlements en vigueur, pour un parfait achèvement des ouvrages.**

B// Conditions générales des prestations

- Les prestations intègrent la fabrication, la livraison, le montage et l'installation d'un ensemble en aluminium et des paravents destinés à équiper les locaux de l'espace entreprendre :
- La livraison intègre le transport avec toutes les sujétions qui y sont afférentes : emballage, manutention, déballage, stockage et protection provisoire si nécessaire, le fournisseur devra débarrasser le site de tout emballage, résidu et produit résultant de son intervention.
- Les plans d'implantation et les détails sont fournis en annexe. Les soumissionnaires devront présenter leur offre sur cette la base de ces plans et détails. Aucun fournisseur ne pourra donc arguer d'ignorance quelconque par rapport aux contenus des présents documents pour prétendre à des suppléments de prix ou à des prolongations de délais.
 - Toute dérogation aux plans de l'architecte devra impérativement être approuvée par écrit au préalable par l'architecte avant commande.

C// Prescriptions techniques générales

- L'ensemble des matériaux employés sera adapté à la construction et répondra strictement aux règles et normes en vigueur.
 - Le prestataire récoltera toutes les informations nécessaires concernant les épaisseurs de murs, de cloisons, de doublages et autres supports dans lesquels les prestations s'intègrent, pour bonne adaptation.
 - Prestations à intégrer, entre autres :
- Toutes les prestations de fixations nécessaires à la mise en œuvre et à la conformité des ouvrages pour une parfaite étanchéité et finition d'aspect.
- Tous les accessoires de fixation et de calage pour parfaite planéité et niveau ; le prestataire doit connaître les aspects de finition pour utiliser le moyen de fixation le plus adapté pour conformité technique et esthétique.
- Le contrôle des cotes sur place avant fabrication est impératif.**
- Tous les articles de ferrages, de quincaillerie, de visserie, adaptés aux prestations et finitions.

D// Description des articles

Article 01 : Ensemble en Aluminium

Désignation [E-AL 01]

Fourniture et pose d'élément vitré intérieur composé de paroi vitrées et d'une porte à 1 vantail selon plan comprenant :

- Préparation de tous les éléments nécessaires à assurer la parfaite stabilité de l'ensemble.
- Préparation du support pour fixation de la menuiserie, précadre en acier galvanisé ou en aluminium dormants en profilés tubulaires en alliage d'aluminium extrudé, assemblages selon spécifications du fabricant

1 battant 80 x 220 cm en profilés tubulaires en aluminium extrudé, assemblages selon spécifications du fabricant

- Vitrage de sécurité feuilleté double avec deux vitrages de 6mm, fixation du vitrage par parcloles

- Serrure classe 3 à larder pour cylindre européen, tête en acier inoxydable et cylindre de sécurité.

- Garniture de porte aluminium naturel (Validation sur présentation d'échantillon)

- Dimension selon le plan / Hauteur 220 cm (Dimension à vérifier sur site pour fabrication de l'ensemble)

Gamme aluminium proposée : TPR - Couleur Gris

Compris tous accessoires, détails et sujétions de mise en œuvre pour parfaite finition

Localisation : Box Visio-conférence

CCTP Lot 03 //

Mobilier et menuiserie en bois sur mesure

Objet du présent lot :

Fabrication, livraison, montage et installation de mobilier sur mesure et de menuiserie en bois

A// Généralités

- Le présent cahier des clauses techniques particulières (CCTP) décrit les prestations à réaliser dans le cadre du projet suivant : fabrication, livraison, montage et mise en place de mobilier sur mesure et de menuiserie pour le projet de réaménagement et d'ameublement de l'espace entreprendre de Gafsa.
- **Le prestataire se doit de prendre en considération toutes les données nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages décrits. Son offre de prix, doit inclure la prise en charge de toutes les règles, normes et règlements en vigueur, pour un parfait achèvement des ouvrages.**

B// Conditions générales des prestations

- Les prestations intègrent la fabrication, la livraison, le montage et l'installation de mobilier sur mesure destiné à équiper les locaux de l'espace entreprendre :
- La livraison intègre le transport avec toutes les sujétions qui y sont afférentes : emballage, manutention, déballage, stockage et protection provisoire si nécessaire, le fournisseur devra débarrasser le site de tout emballage, résidu et produit résultant de son intervention.
- Les plans d'implantation et de détail sont fournis en annexe. Y figurent les mobiliers inclus dans le projet architectural et l'implantation des différents éléments.
- Les entreprises soumissionnaires devront présenter leur offre sur la base de ces plans et détails. Aucun fournisseur ne pourra donc arguer d'ignorance quelconque par rapport aux contenus des présents documents pour prétendre à des suppléments de prix ou à des prolongations de délais.
- Toute dérogation aux plans de l'architecte devra impérativement être approuvée par écrit au préalable par l'architecte avant commande.

C// Prescriptions techniques générales

- Tous les mobiliers et matériels seront de première qualité, tant dans leurs composants que dans les différentes pièces d'assemblage, le remplissage, les revêtements, les peintures et les accessoires.
- Les mobiliers devront : permettre un entretien facile, avoir des angles adoucis, ne pas présenter d'arêtes coupantes ni d'aspérités, offrir toute garantie de solidité, de sécurité, de pérennité, être parfaitement stable.

D// Description des articles

Article 01 : Comptoir d'accueil

Désignation [MOB 1]

Fourniture et pose d'un comptoir d'accueil, selon détails fournis par l'architecte, composé de deux modules bureau **MB01** et **MB02**, d'un côté de fermeture de jonction, de deux côtés de fermeture latérale et d'un panneau acoustique avec support.

Les module bureaux MB01 et MB02 sont composés de :

- une façade en double panneaux d'épaisseur 30mm : le panneau supérieur est en panneau stratifié effet bois ; essence à définir par le maitre d'œuvre sur présentation du nuancier. Il comporte une

inscription (prévoir une gravure au laser pour une parfaite finition). Le panneau inférieur est en panneau stratifié finition blanc satiné.

- Les modules ont une forme en L incluant un arrondi au niveau de l'angle. Se conformer aux détails et aux dimensionnements des détails.

- **un appui comptoir [TOP]** : profil en U (voir coupe A-A), structure en panneaux de particules stratifiés finition blanc satiné, épaisseur 30mm.

- **un plateau** en panneau stratifié effet bois ; essence à définir par le maître d'œuvre sur présentation du nuancier. Le plateau doit incorporer deux passe-câble rectangulaires en inox positionné selon les indications du détail.

- **Le côté de fermeture de jonction [CFJ]** est en panneau stratifié blanc satiné épaisseur 30mm et de hauteur 110 cm.

-**Les côtés de fermeture latéraux [CFL]** sont en panneau stratifié blanc satiné épaisseur 30mm et de hauteur 110 cm.

-**Le panneau acoustique** est composé d'une structure en bois massif (bois rouge), peinture par laquage, finition blanc satiné. Les éléments de la structure sont en lattes de bois de section 3cm par 3 cm, selon détail. Cette structure supporte une plaque de plexiglas teintée jaune d'épaisseur entre 8 à 10mm.

Prévoir toutes les sujétions nécessaires à assurer la stabilité et l'accrochage de la structure et du panneau acoustique. Tous les détails doivent être soumis à l'architecte pour validation.

Localisation : Espace Club

Article 02 : Box d'exposition

Désignation [MOB 2]

Fourniture et pose de Box composé de 10 modules en bois, selon détails fournis par l'architecte, composé comme suit :

-3 Modules à fond jaune RAL 1003 : (1 **module M3** Largeur 40, Hauteur 40, Profondeur 45) + (1 **module M7** Largeur 50, Hauteur 30, Profondeur 30) + (1 **module M8** Largeur 70, Hauteur 55, Profondeur 30)

-2 Modules à fond bleu RAL 5025 : (1 **module M2** Largeur 55, Hauteur 30, Profondeur 45) + (1 **module M4** Largeur 70, Hauteur 55, Profondeur 45)

-2 Modules à fond gris clair RAL 7035 : (1 **module M1** Largeur 55, Hauteur 55, Profondeur 30) + (1 **module M6** Largeur 50, Hauteur 40, Profondeur 30)

-3 Modules sans fond : (1 **module M5** Largeur 70, Hauteur 40, Profondeur 30) + (1 **module M9** Largeur 70, Hauteur 40, Profondeur 45) + (1 **module M10** Largeur 70, Hauteur 30, Profondeur 45)

-Les modules M1 et M2 sont fixés d'une manière indépendante.

Pour le reste, l'ensemble des modules est solidaire, prévoir des fixations invisibles pour l'ensemble des box (Validation nécessaire de l'accessoire de fixation par l'architecte)

-Les panneaux latéraux sont de bois massif, bois rouge, effet chêne, épaisseur 1.8 cm

Pour les fonds, prévoir des de bois massif (bois rouge), finition chêne, épaisseur 1.8 cm, prévoir un laquage effet satiné, conforme au RAL défini ci-dessus.

-Y compris tous les accessoires, sujétion et dispositifs nécessaires à la réalisation, à la finition et au parfait achèvement de l'ensemble ainsi que l'opération de transport, de l'installation de l'ensemble et du nettoyage.

Localisation : Espace Club

Article 03 : Comptoir pause-café

Désignation [MOB 03]

Fourniture et pose de Comptoir pause-café composé d'un caisson, d'un plan de travail, et d'un socle en bois massif, selon détails fournis par l'architecte.

- Le **caisson** se présente comme suit : hauteur 102 cm, largeur 120 cm et profondeur 50 cm, en panneau stratifié effet bois ; essence à définir par le maître d'œuvre sur présentation du nuancier. La façade arrière du caisson est posée en retrait par rapport à la largeur globale du caisson, à 13 cm de la bordure (voir coupe A-A)

Prévoir une planche de séparation et deux étagères, en panneau stratifié effet bois ; essence à définir par le maître d'œuvre sur présentation du nuancier, selon la façade F1

- Le **plan de travail** est en bois massif, bois rouge, effet chêne, épaisseur 5cm. Prévoir une couche de protection appropriée. Les fixations du plan de travail sur le caisson doivent être parfaitement invisibles. La longueur générale du plan de travail est de 120 cm et sa largeur générale est de 50 cm.

-Le socle est en bois massif, bois rouge, effet chêne, épaisseur 3cm (prévoir une double fixation au caisson et à l'estrade).

-Y compris tous les accessoires, sujétion et dispositifs nécessaires à la réalisation, à la finition et au parfait achèvement de l'ensemble ainsi que l'opération de transport, de l'installation de l'ensemble et du nettoyage.

Localisation : Espace Club

Article 04 : Bibliothèque

Désignation [MOB 4]

Fourniture et pose de Bibliothèque, selon détail fournis par l'architecte, composée de deux ensembles verticaux, **l'Ensemble Vertical [EV1]** et **l'Ensemble Vertical [EV2]** :

-**L'Ensemble Vertical [EV1]** est composé d'une structure principale (les montants), d'une structure secondaire (les traverses), d'étagères, d'un module tableau (rouleau de papier à dessin) ; conformément au détail de l'architecte.

-Les 4 montants de hauteur 320 cm sont en bois massif (bois rouge) finition chêne de section 5*5 disposés en deux paires distantes de 25cm. Les deux paires de montants sont distantes de 70 cm.

-Les traverses frontales et latérales sont elles aussi en bois massif (bois rouge), finition chêne.

Les traverses Frontales A sont au nombre de 6. Elles ont une largeur de 70 cm pour une section de 5*5.

Les traverses latérales B sont au nombre de 8. Elles ont une largeur de 25 cm.

-Les étagères se présentent comme suit : 2 étagères en panneau stratifié blanc satiné 18mm, de largeur 70 cm et de profondeur 35 cm posées sur les traverses frontales, fixation par vice. La fixation doit être invisible et permettre une parfaite finition du plan.

- Module rouleau de papier Kraft composé d'un support à accrocher au mur, incluant une barre amovible de supportage du rouleau, permettant la recharge. Une deuxième barre fixe, est à prévoir pour assurer la stabilisation du papier. Se conformer au détail fournis.

-**L'Ensemble Vertical [EV2]** est composé d'une structure principale (les montants), d'une structure secondaire (les traverses), d'étagères et d'une tablette rabattable ; conformément au détail de l'architecte.

-Les 6 montants de hauteur 320 cm sont en bois massif (bois rouge) finition chêne de section 5*5 disposés en deux paires distantes de 25cm. Les deux paires de montants sont distantes de 70 cm.

-Les traverses frontales et latérales sont elles aussi en bois massif (bois rouge), finition chêne.

Les traverses Frontales A sont au nombre de 12. Elles ont une largeur de 70 cm pour une section de 5*5.

Les traverses latérales B sont au nombre de 12. Elles ont une largeur de 25 cm.

-Les étagères se présentent comme suit : 7 étagères en panneau stratifié blanc satiné 18mm, de largeur 70 cm et de profondeur 35 cm posées sur les traverses frontales, fixation par vice. La fixation doit être invisible et permettre une parfaite finition du plan.

- La tablette rabattable est en panneau stratifié blanc satiné 18mm, est composée d'une partie fixe de largeur 70 cm et de profondeur 30 cm et d'une partie rabattable de dimension largeur 70 cm et de profondeur 60 cm. L'accessoire de fixation de la partie rabattable de marque Blum ou équivalent (validation de l'accessoire par l'architecte, sur présentation d'échantillons ou de fiche technique précise et détaillée).

-Note : la fixation des montants et des traverses doit se faire de manière à assurer une parfaite solidarité et stabilité de l'ensemble. Par ailleurs, les fixations doivent être invisible avec une finition parfaitement lisse au niveau des croisement et points de jonctions.

Localisation : Espace Club

Article 05 : Estrade

Désignation [MOB 5]

Fourniture et pose d'une estrade composée d'une structure, d'un habillage horizontal et d'un habillage latéral.

-**La structure** est composée de deux nappes croisées. La nappe inférieure est composée de traverses en bois massif (bois rouge) de section 5*5 distants de 50 cm. La nappe supérieure est composée de traverses en bois massif (bois rouge) de section 5*5 distants de 35cm posés perpendiculairement à la nappe inférieure. Prévoir les détails nécessaires pour une fixation parfaite de l'ensemble garantissant la stabilité de la structure. Prévoir des traverses assurant la délimitation de la périphérie de la structure. Ces traverses se doivent d'épouser les inclinaisons et les courbures de l'espace existants

-**L'Habillage horizontal** en bois massif (bois rouge), finition chêne épaisseur 3cm. Prévoir tous les accessoires et subjection nécessaires à la parfaite fixation et à la finition de l'ensemble. Les fixations devront être invisible. Prévoir une résine de protection de la surface de bois adaptée au futur usage de la surface.

-**L'habillage latéral** est en bois massif (bois rouge), finition chêne épaisseur 3cm

Note : Un relevé très détaillé de l'existant est nécessaire à l'établissement des plans de fabrications à réaliser par l'entreprise.

Localisation : Espace Club

Article 06 : Banc d'attente

Désignation [MOB 6]

Fourniture et pose d'un banc pour attente de forme en arc de cercle, de largeur 40cm et d'une hauteur de 45cm. Il est composé d'une structure, d'un habillage et d'un socle.

-La structure se compose d'une structure verticale et de liaisons horizontales. La structure verticale est constituée de 4 cadres en bois composés de lattes en bois massif (bois rouge) de section 4*4. Ces 4 éléments de la structure verticales sont connectés par des liaisons horizontales. Il s'agit de traverses courbées en bois massif (bois rouge) de section 4*4.

Note : Pour la structure, la fixation entre les différents éléments doit assurer la stabilité des supports et leur capacité de portance. (Prise en charge de la charge propre de l'habillage et de la charge d'exploitation).

-L'habillage couvre l'ensemble des faces de la structure, il est en bois stratifié blanc satiné.

-Le socle est en bois massif (bois rouge) finition laquage blanc, d'épaisseur 3cm.

-L'assise est constituée d'une couche de mousse (2 couches de 5 cm) au format exact de la banquette. L'enveloppe est en tissu uni de couleur bleu. Le tissu doit être d'une résistance suffisante par rapport à l'usage. Par ailleurs, il doit aussi être lavable. La validation du tissu doit se faire par la maîtrise d'œuvre sur présentation d'échantillons.

Note : Une attention particulière doit être accordée à la qualité de la finition de la couture de l'assise.

Localisation : Espace Club

Article 07 : Marches

Désignation [MOB 7]

Fourniture et pose de Marches de longueur 385 cm selon détail fournis par l'architecte composé d'une **structure SM** et d'un ensemble d'**habillages HM** selon détails fournis par l'architecte.

La structure SM se compose de 5 **Supports Verticaux SMV** et de **Traverses Horizontales TH**.

Chaque support SMV à une largeur générale de 100 cm et une hauteur générale de 90 cm.

Toute la structure est composée d'éléments en bois massif (Bois rouge) de section 5*5cm :

- 3 éléments verticaux : 1 élément de hauteur 90 cm et 2 éléments de hauteur 45 cm.

- 5 éléments horizontaux de section 5*5 et de longueur 35 cm.

Note : La fixation doit assurer la stabilité des supports et leur capacité de portance. (Prise en charge de la charge propre de l'habillage et de la charge d'exploitation).

L'habillage HM est en planche de bois massif, bois rouge, effet chêne, épaisseur 3cm. L'habillage est composé comme suit :

- 2 marches de longueur 385 cm et de largeur 47 cm débordant de 2 cm par rapport aux contre-marches.

- 2 contre-marches ont une longueur de 385 cm et une hauteur de 42 cm.

- 2 façades latérales FL reprenant la forme des marches, selon le détail.

-Y compris tous les accessoires, sujétion et dispositifs nécessaires à la réalisation, à la finition et au parfait achèvement de l'ensemble ainsi que l'opération de transport, de l'installation de l'ensemble et du nettoyage.

Localisation : Salle de formation

Article 08 : Porte Isoplane à la française

Désignation PB 01

Fourniture et pose de porte intérieure type Pi isoplane de 35mm d'épaisseur à un vantail à recouvrement selon détail fini, exécutés, avec cadre en bois rouge muni de joints périphériques, parement de panneaux en MDF de 8mm, plaquée selon choix de l'architecte, chambranles de 10mmx70mm, pose de paumelle encastré et bloc serrure encastré magnétique, garniture de porte en aluminium (validation de l'architecte sur présentation d'échantillons), transport, mise en œuvre et toutes sujétions d'exécution et de pose.

Dimension L90*H220cm

Exigences de livraison	
Date et heure de livraison	Le soumissionnaire finalisera les travaux 4 mois après signature du contrat.
Conditions de livraison (INCOTERMS 2020)	Non applicable
Dédouanement (Doit être lié à l'INCOTERM)	☐ Non applicable
Adresse(s) exacte(s) du(s) lieu(s) de livraison	Espace entreprendre Gafsa
Distribution de documents d'expédition (si vous utilisez un transitaire)	Non applicable
Exigences d'emballage	Non applicable
Formation sur les opérations et la maintenance	Non applicable
Période de garantie	6 mois
Service après-vente et exigences de prise en charge des services locaux	- Garantie sur les vices de construction et les défauts de fourniture et des ouvrages réalisés pour une durée minimale de 6 mois - Réparation des défauts durant la période de garantie
Mode de transport préféré	Non applicable

ANNEXE 2: FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, y compris le profil de la société et la déclaration du soumissionnaire, de le signer et de le retourner dans le cadre de leur devis ainsi que l'annexe 3 : Offre technique et financière. Le soumissionnaire remplit ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution n'est acceptée.

Nom du soumissionnaire :		
RFQ référence:	RFQ 2022-70 : Marché de travaux pour le réaménagement et l'ameublement de l'espace entreprendre de Gafsa	Date:

Profil de l'entreprise

Description	Détail
Nom légal du soumissionnaire ou de l'entité principale pour les JV	
Adresse juridique, Ville, Pays	
Website	
Année d'enregistrement	
Structure juridique	
Êtes-vous un vendeur enregistré UNGM ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, Insérer le numéro de fournisseur UNGM
Certification d'assurance de la qualité (p. ex. ISO 9000 ou équivalent) (Si oui, fournir une copie du certificat valide) :	☐ Oui ☐ Non
Votre entreprise détient-elle une accréditation telle que la loi ISO 14001 ou l'ISO 14064 ou l'équivalent lié à l'environnement ? (Si oui, fournissez une copie du certificat valide) :	☐ Oui ☐ Non

Votre entreprise a-t-elle une déclaration écrite de sa politique environnementale ? <i>(Si oui, fournissez une copie)</i>	☐ Oui ☐ Non			
Votre organisation fait-elle preuve d'un engagement important envers la durabilité par d'autres moyens, par exemple des documents de politique internes de l'entreprise sur l'autonomisation des femmes, les énergies renouvelables ou l'appartenance à des institutions commerciales qui font la promotion de ces questions <i>(Si oui, fournissez une copie)</i>	☐ Oui ☐ Non			
Votre entreprise est-elle membre du Pacte mondial des Nations Unies	☐ Oui ☐ Non			
Informations bancaires	Nom de la banque: Adresse de la banque: IBAN: SWIFT/BIC: Devise du compte: Numéro de compte bancaire :			
Expérience pertinente antérieure : 3 contrats				
Nom des contrats précédents	Coordonnées du client et des références, y compris le courrier électronique	Valeur du contrat	Période d'activité	Types d'activités entreprises

Déclaration du soumissionnaire

Oui	Non	
☐	☐	Exigences et conditions générales : J'ai /Nous avons lu et bien compris la RFQ, y compris l'information et les données de la RFQ, l'annexe des exigences, les conditions générales du contrat et toutes les conditions spéciales du contrat. Je/nous confirmons que le soumissionnaire accepte d'être lié par eux.
☐	☐	Je/Nous confirmons que le soumissionnaire possède la capacité et les licences nécessaires pour satisfaire ou dépasser complètement les exigences et qu'il sera disponible pour délivrer durant la période pertinente du contrat.
☐	☐	Éthique: En soumettant cette offre, Je/nous garantissons que le soumissionnaire: n'a conclu aucun arrangement inapproprié, illégal, collusoire ou anticoncurrentiel avec un concurrent; n'a pas approché directement ou indirectement un représentant de l'acheteur (autre que le point de contact) pour faire du lobbying ou solliciter des renseignements concernant la RFQ ;n'a pas tenté d'influencer, ni de fournir une forme quelconque d'incitation personnelle, de récompense ou d'avantage à un représentant de l'acheteur.
☐	☐	Je/Nous confirmons qu'il s'engage à ne pas se risquer dans des pratiques interdites, ou toute autre pratique contraire à l'éthique, avec l'ONU ou toute autre partie, et de mener des affaires d'une manière qui évite tout risque financier, opérationnel, de réputation ou autre indu pour l'ONU et nous avons lu le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies: https://www.un.org/Depts/ptd/about-us/un-supplier-code-conduct et reconnaissons qu'il fournit les normes minimales attendues des fournisseurs de l'ONU.
☐	☐	Conflit d'intérêts : Je/Nous garantissons que le soumissionnaire n'a pas de conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu pour soumettre ce devis ou conclure un contrat pour exécuter les exigences. Lorsqu'un conflit d'intérêts survient au cours du processus de la RFQ, le soumissionnaire le signalera immédiatement au point de contact de l'organisation adjudicatrice.
☐	☒	Interdictions, sanctions: Je/Nous déclarons par les présentes que notre entreprise, ses filiales, filiales ou employés, y compris les membres de JV/Consortium ou les sous-traitants ou fournisseurs pour une partie quelconque du contrat n'est pas sous interdiction d'achat par l'Organisation des Nations Unies, y compris, mais sans s'y limiter, les interdictions découlant du Recueil des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies et n'ont pas été suspendus, radiés, sanctionnés ou autrement identifiés comme non admissibles par aucune Organisation des Nations Unies ou le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre Organisation internationale.
☐	☐	Faillite : Je/Nous n'avons pas déclaré faillite, nous ne sommes pas impliqués dans des procédures de faillite ou de mise sous séquestre, et il n'y a pas de jugement ou d'action en justice en cours contre eux qui pourraient nuire à leurs opérations dans un avenir prévisible.
☐	☐	Période de validité de l'offre : Je/Nous confirmons que ce devis, y compris le prix, reste ouvert à l'acceptation de la validité de l'offre.
☐	☐	Je /Nous comprenons et reconnaissons que vous n'êtes pas tenu d'accepter toute offre que vous recevrez, et nous certifions que les marchandises offertes dans notre devis sont nouvelles et inutilisées.
☐	☐	En signant cette déclaration, le signataire ci-dessous représente, justifie et convient qu'il a été autorisé par l'Organisation à faire cette déclaration en son nom.

Signature: _____

Nom:

Titre:

Date:

ANNEX 3 : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE – TRAVAUX

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, de le signer et de le retourner dans le cadre de leur devis ainsi que du formulaire de soumission de l'annexe 2. Le soumissionnaire remplit ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution n'est acceptée.

Nom du soumissionnaire :		
RFQ reference:	RFQ 2022-70 : Marché de travaux pour le réaménagement et l'ameublement de l'espace entreprendre de Gafsa	Date:

Offre technique

Fournissez ce qui suit :

1. Une brève description de votre qualification et de votre capacité qui est pertinente pour la portée des travaux ; profil de l'entreprise.
2. Certificat valable d'enregistrement au Registre National de l'Entreprise RNE, indiquant que la situation fiscale est en règle
3. Liste du personnel technique proposé au projet, accompagnée des CV signés par les intéressés et des copies des diplômes ;
4. Liste des moyens matériels à utiliser, accompagnée des pièces justificatives de possession ou de préachat ou de location
5. Une note méthodologique incluant un planning d'exécution détaillé

Offre financière :

L'offre financière concerne le marché général relatif à l'ensemble des prestations et ouvrages associés aux projets de réaménagement et d'ameublement de l'espace entreprendre de Gafsa. Elle se définit conformément aux prescriptions et indications des cahiers des clauses techniques énumérées en annexe 01. L'offre sera présentée sur la base de la présente annexe selon le découpage des lots suivants :

Lot 01 Travaux

Lot 02 Menuiserie en aluminium

Lot 03 Mobilier sur mesure et menuiserie en bois

LOT 01 TRAVAUX

N°	Désignation Des Ouvrages	U	Quantité	Prix Unitaire HTVA	Prix Total HTVA
LOT 1: Travaux					
Chapitre 1 Démolition et construction					
1.1	Démolition de cloisons				
	- Démolition de cloisons, compris menuiseries intégrées, enduits, revêtements, isolants etc., évacuation des gravats à la décharge publique, compris tous les frais, taxes, droits etc.				
	Localisation : Selon plan de démolition				
	Le mètre carré:	m2	34,00		
1.2	Démontage d'ensembles en aluminium				
	- Démolition d'ensembles de séparations en aluminium, évacuation des gravats à la décharge publique, compris tous les frais, taxes, droits etc. L'opération de démolition doit assurer la protection des ouvrages périphériques maintenus dans le projet				
	Localisation : Hall et Open space				
	Le mètre carré:	m2	29,40		
1.3	Démolition Comptoir				
	- Démolition d'un comptoir d'accueil en maçonnerie avec un revêtement en marbre évacuation des gravats à la décharge publique, compris tous les frais, taxes, droits etc. L'opération de démolition doit assurer la protection des ouvrages périphériques.				
	Localisation : Hall				
	Ensemble	E	1,00		
1.4	Enlèvement de revêtement				
	-Démolition du revêtement, de la chape ou du lit de sable sur lequel le sol est posé compris protection des ouvrages avoisinants nettoyage et dépoussiérage intégral de la surface ainsi que l'évacuation des gravats à la décharge publique, compris tous les frais, taxes, droits etc. -L'opération d'enlèvement du revêtement doit se faire de manière à garantir l'absence de dégradation au niveau des réseaux électriques et fluides incorporés dans la chape Toute dégradation sera corrigée aux frais de l'entreprise.				
	Localisation : Hall et Open space				
	Le mètre carré:	m2	91,00		
1.5	Démolition du faux-plafond existant				
	- Démolition de faux-plafond y compris plaques supports de liaisons aux plafonds..., évacuation des gravats à la décharge publique, compris tous les frais, taxes, droits etc. L'opération de démolition comprend aussi la récupération, des différents appareillages sans qu'aucun dommage ne soit appliqué des suites des opération de démontage. L'appareillage récupéré devra être correctement entreposé en vue d'une réutilisation ultérieure.				
	Localisation : Hall et Open-space				
	Le mètre carré:	m2	109,00		
1.6	Reprise chape de rattrapage				
	Béton dosé à 300 kg de Ciment CPI42,5 par m3, y compris, confection, fourniture, coffrage selon les plans fournis par l'architecte, mise en œuvre, vibrage, décoffrage, talochage pour une finition parfaite et toutes sujétions. Y compris coffrage et finition de la rampe d'accès. - La finition doit être parfaitement lisse, respectant la planéité requise pour permettre la pose d'un sol souple.				
	Localisation : Hall et Open space				
	Le mètre cube	m3	10,00		
1.7	Enduit de ravaillage				
	- Fourniture et pose d'un enduit de ravaillage d'une épaisseur de 2 cm y compris piquage à vif des surfaces, nettoyage, exécution d'une barbotine, d'une chape de dressage y compris toutes sujétions nécessaires à la bonne exécution de l'ouvrage				

	Localisation : Sas d'entrée, hall central, salle de préparation, Bureau 4.5 et bureau du directeur, box, espace de préparation, archives				
	Le mètre carré:	m2	91,00		
1.8	Reprises pour passage des réseaux électrique et fluide				
	- Ensemble des reprises nécessaires à la réalisation des passages des réseaux électrique et fluides dans les cloisons existantes. Il s'agit de reprises ponctuelles nécessaires au passage des fourreaux, à la pose des boîtes, support de l'appareillage électrique et au passage de la liaison frigorifique et au réseau de condensat des split. (Voir plans fluide et électricité). Il s'agit de la réalisation de signées, de la reprise ponctuelle de l'enduit après installation, de sa finition y compris peinture et nettoyage.				
	Ensemble	E	1,00		
	TOTAL Chapitre 1				

Chapitre 2 Revêtements

	Revêtement en sol dur				
2.1	Fourniture et pose de carrelage en grès CERAME pleine masse format 60*60 (un échantillon devra être validé par l'architecte). -Les carreaux seront posés à l'équerre, sur une base de ciment colle. Prévoir des Joints entre carreaux, épaisseur 2 à 3 mm exécutés avec des croisillons. Les joints seront rigoureusement alignés et d'épaisseur régulière. Le ciment colle et me carreau joint seront de la marque Sika 105 ou équivalent (Dans le cas d'un équivalent, présentation de proposition et validation de l'architecte obligatoire) Y compris travaux préparatoires nécessaires, coupes, chutes et toute sujétion d'exécution. Finition sans rayure ou aspérité, sans fissures, faïence, éclat. La planéité du sol sera telle qu'une règle métallique de 2 mètres de long, promenée en tous sens sur sa tranche, ne fasse pas apparaître de différence supérieure à 2 mm. Localisation : Selon Plan calepinage				
	Le mètre carré	m2	81,00		
	Plinthes grès dans la masse				
2.2	Fourniture et pose de plinthe associée au revêtement au sol, en grès CERAME pleine masse, de dimension 60*10 -Les plinthes seront posées au pourtour des pièces au moyen de colle appropriée au support. Les joints des plinthes seront alignés sur ceux du carrelage. Y compris travaux préparatoires nécessaires, coupes, chutes, remplissage des joints au carreau joint et toute sujétion d'exécution. Hauteur plinthes: 10cm Localisation : Selon plan calepinage (espace recevant un revêtement en sol dur)				
	Le mètre linéaire	ml	41,00		
	Pose de siffle				
2.3	Après préparation des supports et mise en œuvre d'un ragréage si nécessaire, fourniture et pose de revêtement Siffles de marbre thala beige selon les dimensions indiquées sur le plan. La saisie des dimensions des siffles doit se faire sur site Largeur 10 cm Localisation : Selon plan calepinage				
	Le mètre linéaire	ml	9,50		
	Pose de sol souple				
2.4	Fourniture et pose de ragréage fibré auto-lissant classement P3 minimum épaisseur : 3 à 30 mm compris primaire adapté, bandes de désolidarisation et tous accessoires pour parfaite finition [IMPORTANT : l'épaisseur de ragréage sera répartie de façon à garantir l'alignement des niveaux finis en fonction des revêtements des locaux et adjacents] Fourniture et pose de revêtements de sols caoutchouc acoustique en lés encollés, de marque GERFLOR ou équivalent épaisseur 2 mm. Effet parquet. Joints thermocollés à chaud avec cordon d'apports selon les indications du fabricant compris tous raccords, découpes et finition inclus "nettoyage initial" et "entretien initial" dans le strict respect des prescriptions du fabricant. Y compris profilé de changement de revêtement shulter ou équivalent sur validation d'échantillon Coloris ; essence à valiser par l'architecte, sur présentation de nuancier et de fiche technique. Localisation : Box visio-conférence				
	Le mètre carré:	m2	11,50		

2.5	Plinthes en bois				
	Fourniture et pose de plinthes en bois dur massif, vissées de façon invisible ou collées (selon supports), sections 15×100 mm, impression incolore sur toutes faces avant pose, finition par 3 couches de lasure satinée incolore. Choix de la finition des plinthes à valider par l'architectes sur présentation d'échantillons effet bois et couleur.				
	Localisation : Box visio-conférence				
	Le mètre linéaire	ml	5,50		
TOTAL Chapitre 2					

Chapitre 3 Plâtrerie

3.1	Construction de cloison en plaque de plâtre				
	Fourniture et pose cloisons de distribution avec isolation type KNAUF METAL KM 100/70 ou équivalent comprenant : ossature adaptée type 70/40 en acier galvanisé 6/10e avec entraxe des montants de 40 cm (ou 60 cm selon recommandation du fabricant) bandes périphériques résilientes isolation acoustique par garnissage du plénum entre parois par une isolation en laine de roche, parement simple avec 1 plaque de plâtre cartonné KS 15 par face traitement des joints par bandes et enduit selon les indications du fabricant épaisseur : 100 mm hauteur maximale : 4,20 m hauteur selon plans $Rw+C = 43$ dB compris adaptation aux ouvrages saillants ou rentrants et raccords etc. Y compris renforts nécessaires pour supportage de menuiserie bois et aluminium.				
	Localisation : Selon plan construction				
	Le mètre carré:	m2	40,00		
3.2	Faux plafond				
	Fourniture et pose de plafonds suspendus type KNAUF METAL ou équivalent comprenant : suspentes adaptées au support ossature F 47 en acier galvanisé 6/10e avec entraxe de 60 cm et portée maximale de 120 cm parement simple avec 1 plaque de plâtre cartonné KS 13 traitement des joints par bandes et enduit selon les indications du fabricant compris plages en biais et décrochés divers compris décrochements et parties verticales, adaptation aux ouvrages saillants ou rentrants, raccords etc. Y compris joint creux périphériques simples.				
	Localisation : Selon plan faux plafond				
	Le mètre carré:	m2	90,00		
3.3	Faux plafond – Joints creux				
	Réalisation de joints creux, conformément aux indications du plan et aux recommandations du fournisseur adapté aux plafonds (Article 3.2)				
	Localisation : Selon plan faux plafond.				
	Le mètre linéaire	ml	69,00		
TOTAL Chapitre 3					

Chapitre 4 Peinture

4.1	Peinture intérieure				
	Peinture sur murs, cloisons, cloisons en plaques de plâtre cartonné, faux plafond comprenant : égrenage, brossage, ponçage et dépoussiérage du support, enduit spécifique au support pour garantir une finition parfaite, peinture d'impression à base de dispersion acrylique pur en une couche primaire en peinture à base de dispersion polymère acrylique, coloris selon les indications de l'architecte, couche de finition en peinture à base de dispersion polymère acrylique, coloris blanc.				
	Localisation : Open Space, archive, hall, bureau directeur, bureaux 1 et 2				
	Le mètre carré:	m2	455,00		
TOTAL Chapitre 4					

Chapitre 5 Electricité					
5.1	ARMOIRES ET COFFRETS DIVISIONNAIRES				
	Fourniture, pose et raccordement d'une armoire de electrique conformément au schéma de principe y compris tous les accessoires de pose, de câblage et de raccordement et toutes sujétions.				
5.1.1	Armoirez extension				
	L'Ensemble :	Ens	1		
5.1.2	Câbles				
	Fourniture, pose et raccordement d'un câble du type U1000 RO2V de section 5 x 6 mm² à âme en cuivre sous fourreau F29:				
	Le mètre linéaire :	ML	20		
SOUS-TOTALTOTAL 1 (H.T.V.A)					
5.2	CIRCUITS DIVISIONNAIRES				
	Fourniture, pose et raccordement de points lumineux et prises de courant y compris boites de dérivation, filerie, fourreautage, moulures ou plinthes, petit appareillage, lignes d'alimentation, tous accessoires de pose, de fixation et toutes sujétions. * Fourreau non propagateur de flamme du premier choix * Boite de dérivation de type PT4 pour circuit d'eclairage et de type PT5 pour circuits prises de courant au minimum * Petit appareillage de type haut standing (interrupteur et prises de courant) seront au choix du maitre de l'ouvrage, de l'architecte et de l'ingénieur sur présentation de quatre échantillons minimum de quatre marques de haute game (modèle du dernier serie). * Deminos de section 50mm2 pour toutes les derivations * les conducteurs du neutre et de la terre ne seront en aucun cas coupés au niveau des interrupteurs				
5.2.1	Circuit d'éclairage				
5.2.1.1	Un point lumineux commandé par interrupteur simple allumage				
	L'Ensemble :	Ens	2		
5.2.1.2	Deux points lumineux commandé par interrupteur double allumage				
	L'Ensemble :	Ens	1		
5.2.1.3	Trois points lumineux commandés par interrupteur simple allumage				
	L'Ensemble :	Ens	2		
5.2.1.4	Quatre points lumineux commandés par interrupteur simple allumage				
	L'Ensemble :	Ens	1		
5.2.1.5	six points lumineux commandés par interrupteur double allumage				
	L'Ensemble :	Ens	2		
5.2.1.6	Sept points lumineux commandés par interrupteur double allumage				
	L'Ensemble :	Ens	1		
5.2.2	Prises de courant				
5.2.2.1	Prise de courant 2P + T, 10/16A encastrée y compris circuit de 3 x 2,5 mm², fourreautage et toutes sujétions.				
	L'Ensemble :	Ens	2		
5.2.2.2	Prise de courant 2P + T, 10/16A étanche y compris circuit de 3 x 2,5 mm², fourreautage et toutes sujétions.				
	L'Ensemble :	Ens	2		
5.2.2.3	Bloc de 2 prises 2P + T - 10/16A étanche y compris circuits 3x2,5mm², fourreautage F16, accessoires d'encastrement et toutes sujétions				
	L'Ensemble:	Ens	8		
5.2.2.4	Boite encastré au sol IP65 comportant 2prises de courant 2P+T 16A y compris alimentation par câble de section 3 x 2,5 mm² sous fourreau de type ICD-6-APE n°16 et toutes sujestions				
	L'Ensemble :	Ens	4		
5.2.2.5	Prise de courant 2P + T 20A pour climatiseur, encastrée y compris circuit de section 3 x 4 mm², fourreautage diamètre 16 minimum et toutes sujétions				
	L'Ensemble :	Ens	3		
SOUS-TOTAL 2 (H.T.V.A)					

5.3	LUSTRERIE				
	Fourniture, pose et raccordement conformément aux plans et aux prescriptions techniques des articles suivants y compris tous les accessoires de pose et toutes sujétions * Toute la lustrerie sera de type haute game seront au choix du maitre de l'ouvrage, de l'architecte et de l'ingénieur sur présentation de cinq échantillons minimum. *l'entreprise doit présenté les fiches techinques, les garanties et les attestations demandées (LM70 etc.)				
5.3.1	Fourniture et pose d'un hublot rond étanche y compris douille et lampe économique 26w				
	L'Unité :	U	1		
5.3.2	Spot type 1 : flux 2700lm puissance 34w				
	Fourniture et pose d'une spot lumineux de type 1 en LED encastré dans le faux plafond caractéristiques techniques suivant : Performance : • Puissance du système : 34W • Efficacité lumineuse : 79 lm/W • Flux utile : de 2700 lm • Durée de vie (à 25°C) : • L90B50, 25 000 heures • L80B50, 50 000 heures • L70B50, 70 000 heures Qualité de lumière • Température de couleur : 3000K • IRC : 92 • Faisceaux : 35° Caractéristiques et options • Matériaux : Corps en fonte d'aluminium, • Fermeture en verre plat clair • Degré de protection IP 20 – IK02 • Classe d'isolation : classe II. • Refroidissement passif • Verre de fermeture • Version orientable • Colerette orientable 30° y compris driver, accessoires de branchement et de raccordement et toutes sujétions				
	L'Unité :	U	13		
5.3.3	Spot type 2 : : flux 5400lm puissance 11w				
	Fourniture et pose d'une spot lumineux de type 2 en LED encastré dans le faux plafond caractéristiques techniques suivant : Performance • Puissance : 11W • Efficacité lumineuse : 62 lm/W • Flux lumineux utile : 650 lm • Durée de vie (à 25°C) : • L90B50, 15 000 heures • L80B50, 30 000 heures • L70B50, 50 000 heures Qualité de lumière • Températures de couleur : 4000K • IRC : > 80 • Faisceaux : 32° Caractéristiques et options • Degré de protection IP 20 – IK02 • Classe d'isolation : classe II. • Colerette orientable 30° y compris driver, accessoires de branchement et de raccordement et toutes sujétions.				
	L'Unité :	U	4		
5.3.4	Fourniture et pose d'un luminaire à grille double parabole basse luminance en LED de puissance 41 W , durée de vie 50000heures minimum , dimensions 1200x300mm montage apparent ou encastré dans le faux plafond				
	L'Unité :	U	2		
5.3.5	Fourniture et pose d'un luminaire à grille double parabole basse luminance en LED de puissance 41 W , durée de vie 50000heures minimum , dimensions 600x600mm montage apparent ou encastré dans le faux plafond				
	L'Unité :	U	7		
5.3.6	Fourniture et pose d'un luminaire à vasque opale étanche IP65 classe II en LED de puissance 41 W ,durée de vie 50000heures minimum , dimensions 1200x300mm montage apparent ou encastré dans le faux plafond				
	L'Unité :	U	1		

SOUS-TOTAL 3 (H.T.V.A)					
5.4	ECLAIRAGE DE SECURITE				
	Fourniture, pose et raccordement conformément aux plans et aux prescriptions techniques des articles suivants y compris lig l'Entrepreneur doit fournir trois échantillons (3) au minimum avant toutes installations. NB : la filerie de la ligne de commande aura une couleur différente des circuits d'éclairage (exemple : gris + blanc)				
5.4.1	Bloc autonome 60 lumens				
	L'Unité :	U	1		
SOUS-TOTAL 4 (H.T.V.A)					
5.5	DISTRIBUTION TELEPHONIQUE				
5.5.1	Fourniture et pose d'une prise téléphonique de type RJ11 y compris fourreaux, raccordement au répartiteur téléphonique existant par câble téléphonique de la série SYT2 anti-inductif de trois paires et toutes sujétions.				
	L'Ensemble :	Ens	6		
SOUS-TOTAL 5 (H.T.V.A)					
5.6	DISTRIBUTION INFORMATIQUE				
5.6.1	Fourniture, pose d'une prise informatique de type RJ45 catégorie 6 y compris câble informatique torsadés 4 paires blindés (F/UTP) de la catégorie 6 classe E 250MHz - reliant la prise au tableau informatique existant, fourreau de type ICD-6-APE n°16 aiguillet, boîte de passage et toute sujétions.				
	L'Ensemble :	Ens	6		
SOUS-TOTAL 6 (H.T.V.A)					
	TOTAL Chapitre 5				
Chapitre 6 Fluide					
6.1	Climatisation				
	Fourniture et pose de climatiseur comprenant : - Fourniture et installation d'un ensemble (unité intérieure et unité extérieure) - Passage de l'installation des unités compris, réseau d'évacuation des condensats et liaison frigorifique, selon - Les normes de référence et conformément aux recommandations du fabricant et toute sujétions. Climatiseur - Classe énergétique 2 - Filtre à charbon actif - Affichage numérique - Redémarrage automatique - Contrôle de température automatique - Mode nuit - Direction d'air automatique (haut et bas) -Tropicalisé : 21°C ~48°C, Modèle BEKO 12000 BTU, Chaud & Froid - Fluide R410A ou équivalent.				
	L'Ensemble :	Ens	1,00		
6.2	Climatisation				
	Fourniture et pose de climatiseur comprenant : - Fourniture et installation d'un ensemble (unité intérieure et unité extérieure) - Passage de l'installation des unités compris, réseau d'évacuation des condensats et liaison frigorifique, selon -Climatiseur - Classe énergétique 3 - Filtre à charbon actif - Affichage numérique - Redémarrage automatique - Contrôle de température automatique - Mode nuit - Direction d'air automatique (haut et bas) -Tropicalisé: 21°C ~48°C - BEKO 18000 BTU Froid - Fluide R410A, ou équivalent.				
	L'Ensemble :	Ens	2,00		
	TOTAL CHAPITRE 6				
TOTAL LOT 01 TRAVAUX					

LOT 02 Menuiserie en Aluminium

N°	Désignation Des Ouvrages	U	Quantité	Prix Unitaire HTVA	Prix Total HTVA
LOT 2: Menuiserie en Aluminium					
	Ensemble en aluminium				
1	Désignation [E-AL 01] Fourniture et pose d'élément vitré intérieur composé de paroi vitrées et d'une porte à 1 vantail selon plan comprenant : -Préparation de tous les éléments nécessaires à assurer la parfaite stabilité de l'ensemble. -Préparation du support pour fixation de la menuiserie, précadre en acier galvanisé ou en aluminium dormants en profilés tubulaires en alliage d'aluminium extrudé, assemblages selon spécifications du fabricant 1 battant 80 x 220 cm en profilés tubulaires en aluminium extrudé, assemblages selon spécifications du fabricant -Vitrage de sécurité feuilleté double avec deux vitrages de 6mm, fixation du vitrage par parcloses -Serrure classe 3 à larder pour cylindre européen, tête en acier inoxydable et cylindre de sécurité. -Garniture de porte aluminium naturel (Validation sur présentation d'échantillon) -Dimension selon le plan / Hauteur 220 cm (Dimension à vérifier sur site pour fabrication de l'ensemble) Gamme aluminium proposée : TPR - Couleur Gris Compris tous accessoires, détails et sujétions de mise en œuvre pour parfaite finition Localisation : Box Visio-conférence				
	<i>Ensemble</i>	E	1		
TOTAL - LOT 2: Menuiserie en Aluminium					

LOT 03 Mobilier sur mesure et menuiserie en bois

N°	Désignation Des Ouvrages	U	Quantité	Prix Unitaire HTVA	Prix Total HTVA
LOT3: Mobilier sur mesure et menuiserie en bois					
1	Comptoir d'accueil				
	Désignation [MOB 1] Fourniture et pose d'un comptoir d'accueil, selon détails fournis par l'architecte, composé de deux modules bureau MB01 et MB02, d'un côté de fermeture de jonction, de deux côtés de fermeture latérale et d'un panneau acoustique avec support. Les module bureaux MB01 et MB02 sont composés de : - une façade en double panneaux d'épaisseur 30mm : le panneau supérieur est en panneau stratifié effet bois ; essence à définir par le maître d'œuvre sur présentation du nuancier. Il comporte une inscription (prévoir une gravure au laser pour une parfaite finition). Le panneau inférieur est en panneau stratifié finition blanc satiné. - Les modules ont une forme en L incluant un arrondi au niveau de l'angle. Se conformer aux détails et aux dimensionnements des détails. - un appui comptoir [TOP] : profil en U (voir coupe A-A), structure en panneaux de particules stratifiés finition blanc satiné, épaisseur 30mm. - un plateau en panneau stratifié effet bois ; essence à définir par le maître d'œuvre sur présentation du nuancier. Le plateau doit incorporer deux passe-câble rectangulaires en inox positionné selon les indications du détail. - Le côté de fermeture de jonction [CFJ] est en panneau stratifié blanc satiné épaisseur 30mm et de hauteur 110 cm. - Les côtés de fermeture latéraux [CFL] sont en panneau stratifié blanc satiné épaisseur 30mm et de hauteur 110 cm. - Le panneau acoustique est composé d'une structure en bois massif (bois rouge), peinture par laquage, finition blanc satiné. Les éléments de la structure sont en lattes de bois de section 3cm par 3 cm, selon détail. Cette structure supporte une plaque de plexiglas teintée jaune d'épaisseur entre 8 à 10mm. Prévoir toutes les sujétions nécessaires à assurer la stabilité et l'accrochage de la structure et du panneau acoustique. Tous les détails doivent être soumis à l'architecte pour validation. Localisation : Espace Club				
	L'unité	U	1		
	Box d'exposition				
2	Désignation [MOB 2] Fourniture et pose de Box composé de 10 modules en bois, selon détails fournis par l'architecte, composé comme suit : -3 Modules à fond jaune RAL 1003 : (1 module M3 Largeur 40, Hauteur 40, Profondeur 45) + (1 module M7 Largeur 50, Hauteur 30, Profondeur 30) + (1 module M8 Largeur 70, Hauteur 55, Profondeur 30) -2 Modules à fond bleu RAL 5025 : (1 module M2 Largeur 55, Hauteur 30, Profondeur 45) + (1 module M4 Largeur 70, Hauteur 55, Profondeur 45) -2 Modules à fond gris clair RAL 7035 : (1 module M1 Largeur 55, Hauteur 55, Profondeur 30) + (1 module M6 Largeur 50, Hauteur 40, Profondeur 30) -3 Modules sans fond : (1 module M5 Largeur 70, Hauteur 40, Profondeur 30) + (1 module M9 Largeur 70, Hauteur 40, Profondeur 45) + (1 module M10 Largeur 70, Hauteur 30, Profondeur 45) -Les modules M1 et M2 sont fixés d'une manière indépendante. Pour le reste, l'ensemble des modules est solidaire, prévoir des fixations invisibles pour l'ensemble des box (Validation nécessaire de l'accessoire de fixation par l'architecte) -Les panneaux latéraux sont de bois massif, bois rouge, effet chêne, épaisseur 1.8 cm Pour les fonds, prévoir des de bois massif (bois rouge), finition chêne, épaisseur 1.8 cm, prévoir un laquage effet satiné, conforme au RAL défini ci-dessus. -Y compris tous les accessoires, sujétion et dispositifs nécessaires à la réalisation, à la finition et au parfait achèvement de l'ensemble ainsi que l'opération de transport, de l'installation de l'ensemble et du nettoyage. Localisation : Espace Club				
	L'unité	U	1		

3	Comptoir pause-café				
	Désignation [MOB 03] Fourniture et pose de Comptoir pause-café composé d'un caisson, d'un plan de travail, et s'un socle en bois massif, selon détails fournis par l'architecte. - Le caisson se présente comme suit : hauteur 102 cm, largeur 120 cm et profondeur 50 cm, en panneau stratifié effet bois ; essence à définir par le maître d'œuvre sur présentation du nuancier. La façade arrière du caisson est posé en retrait par rapport à la largeur globale du caisson, à 13 cm de la bordure (voir coupe A-A) Prévoir une planche de séparation et deux étagères, en panneau stratifié effet bois ; essence à définir par le maître d'œuvre sur présentation du nuancier, selon la façade F1 - Le plan de travail est en bois massif, bois rouge, effet chêne, épaisseur 5cm. Prévoir une couche de protection appropriée. Les fixations du plan de travail sur le caisson doivent être parfaitement invisibles. La longueur générale du plan de travail est de 120 cm et sa largeur générale est de 50 cm. - Le socle est en bois massif, bois rouge, effet chêne, épaisseur 3cm (prévoir une double fixation au caisson et à l'estrade. -Y compris tous les accessoires, sujétion et dispositifs nécessaires à la réalisation, à la finition et au parfait achèvement de l'ensemble ainsi que l'opération de transport, de l'installation de l'ensemble et du nettoyage.				
	Localisation : Espace Club				
	L'unité	U	1		
4	Bibliothèque				
	Désignation [MOB 4] Fourniture et pose de Bibliothèque, selon détail fournis par l'architecte, composée de deux ensembles verticaux, l'Ensemble Vertical [EV1] et l'Ensemble Vertical [EV2] : - L'Ensemble Vertical [EV1] est composé d'une structure principale (les montants), d'une structure secondaire (les traverses), d'étagères, d'un module tableau (rouleau de papier à dessin) ; conformément au détail de l'architecte. - Les 4 montants de hauteur 320 cm sont en bois massif (bois rouge) finition chêne de section 5*5 disposés en deux paires distantes de 25cm. Les deux paires de montants sont distantes de 70 cm. - Les traverses frontales et latérales sont elles aussi en bois massif (bois rouge), finition chêne. Les traverses Frontales A sont au nombre de 6. Elles ont une largeur de 70 cm pour une section de 5*5. Les traverses latérales B sont au nombre de 8. Elles ont une largeur de 25 cm. - Les étagères se présentent comme suit : 2 étagères en panneau stratifié blanc satiné 18mm, de largeur 70 cm et de profondeur 35 cm posées sur les traverses frontales, fixation par vice. La fixation doit être invisible et permettre une parfaite finition du plan. - Module rouleau de papier Kraft composé d'un support à accrocher au mur, incluant une barre amovible de supportage du rouleau, permettant la recharge. Une deuxième barre fixe, est à prévoir pour assurer la stabilisation du papier. Se conformer au détail fournis. - L'Ensemble Vertical [EV2] est composé d'une structure principale (les montants), d'une structure secondaire (les traverses), d'étagères et d'une tablette rabattable ; conformément au détail de l'architecte. - Les 6 montants de hauteur 320 cm sont en bois massif (bois rouge) finition chêne de section 5*5 disposés en deux paires distantes de 25cm. Les deux paires de montants sont distantes de 70 cm. - Les traverses frontales et latérales sont elles aussi en bois massif (bois rouge), finition chêne. Les traverses Frontales A sont au nombre de 12. Elles ont une largeur de 70 cm pour une section de 5*5. Les traverses latérales B sont au nombre de 12. Elles ont une largeur de 25 cm. - Les étagères se présentent comme suit : 7 étagères en panneau stratifié blanc satiné 18mm, de largeur 70 cm et de profondeur 35 cm posées sur les traverses frontales, fixation par vice. La fixation doit être invisible et permettre une parfaite finition du plan. - La tablette rabattable est en panneau stratifié blanc satiné 18mm, est composée d'une partie fixe de largeur 70 cm et de profondeur 30 cm et d'une partie rabattable de dimension largeur 70 cm et de profondeur 60 cm. L'accessoire de fixation de la partie rabattable de marque Blum ou équivalent (validation de l'accessoire par l'architecte, sur présentation d'échantillons ou de fiche technique précise et détaillée). - Note : la fixation des montants et des traverses doit se faire de manière à assurer une parfaite solidarité et stabilité de l'ensemble. Par ailleurs, les fixations doivent être invisible avec une finition parfaitement lisse au niveau des croisement et points de jonctions.				
	Localisation : Espace Club				
	L'unité	U	1		
5	Estrade				
	Désignation [MOB 5] Fourniture et pose d'une estrade composée d'une structure, d'un habillage horizontal et d'un habillage latéral. - La structure est composée de deux nappes croisées. La nappe inférieure est composée de traverses en bois massif (bois rouge) de section 5*5 distants de 50 cm. La nappe supérieure est composée de traverses en bois massif (bois rouge) de section 5*5 distants de 35cm posés perpendiculairement à la nappe inférieure. Prévoir les détails nécessaires pour une fixation parfaite de l'ensemble garantissant				

	la stabilité de la structure. Prévoir des traverses assurant la délimitation de la périphérie de la structure. Ces traverses se doivent d'épouser les inclinaisons et les courbures de l'espace existants -L'Habillage horizontal en bois massif (bois rouge), finition chêne épaisseur 3cm. Prévoir tous les accessoires et subjection nécessaires à la parfaite fixation et à la finition de l'ensemble. Les fixations devront être invisible. Prévoir une résine de protection de la surface de bois adaptée au futur usage de la surface. -L'habillage latéral est en bois massif (bois rouge), finition chêne épaisseur 3cm Note : Un relevé très détaillé de l'existant est nécessaire à l'établissement des plans de fabrications à réaliser par l'entreprise. Localisation : Espace Club				
	L'unité	U	1		
	Banc d'attente				
6	Désignation [MOB 6] Fourniture et pose d'un banc pour attente de forme en arc de cercle, de largeur 40cm et d'une hauteur de 45cm. Il est composé d'une structure, d'un habillage et d'un socle. -La structure se compose d'une structure verticale et de liaisons horizontales. La structure verticale est constituée de 4 cadres en bois composés de lattes en bois massif (bois rouge) de section 4*4. Ces 4 éléments de la structure verticales sont connectés par des liaisons horizontales. Il s'agit de traverses courbées en bois massif (bois rouge) de section 4*4. Note : Pour la structure, la fixation entre les différents éléments doit assurer la stabilité des supports et leur capacité de portance. (Prise en charge de la charge propre de l'habillage et de la charge d'exploitation). -L'habillage couvre l'ensemble des faces de la structure, il est en bois stratifié blanc satiné. -Le socle est en bois massif (bois rouge) finition laquage blanc, d'épaisseur 3cm. -L'assise est constituée d'une couche de mousse (2 couches de 5 cm) au format exact de la banquette. L'enveloppe est en tissu uni de couleur bleu. Le tissu doit être d'une résistance suffisante par rapport à l'usage. Par ailleurs, il doit aussi être lavable. La validation du tissu doit se faire par la maîtrise d'œuvre sur présentation d'échantillons. Note : Une attention particulière doit être accordée à la qualité de la finition de la couture de l'assise. Localisation : Espace Club				
	L'unité	U	1		
	Marches				
7	Désignation [MOB 7] Fourniture et pose de Marches de longueur 385 cm selon détail fournis par l'architecte composé d'une structure SM et d'un ensemble d'habillages HM selon détails fournis par l'architecte. La structure SM se compose de 5 Supports Verticaux SMV et de Traverses Horizontales TH. Chaque support SMV à une largeur générale de 100 cm et une hauteur générale de 90 cm. Toute la structure est composée d'éléments en bois massif (Bois rouge) de section 5*5cm : - 3 éléments verticaux : 1 élément de hauteur 90 cm et 2 éléments de hauteur 45 cm. - 5 éléments horizontaux de section 5*5 et de longueur 35 cm. Note : La fixation doit assurer la stabilité des supports et leur capacité de portance. (Prise en charge de la charge propre de l'habillage et de la charge d'exploitation). L'habillage HM est en planche de bois massif, bois rouge, effet chêne, épaisseur 3cm. L'habillage est composé comme suit : - 2 marches de longueur 385 cm et de largeur 47 cm débordant de 2 cm par rapport aux contre-marches. - 2 contre-marches ont une longueur de 385 cm et une hauteur de 42 cm. - 2 façades latérales FL reprenant la forme des marches, selon le détail. -Y compris tous les accessoires, sujétion et dispositifs nécessaires à la réalisation, à la finition et au parfait achèvement de l'ensemble ainsi que l'opération de transport, de l'installation de l'ensemble et du nettoyage. Localisation : Salle de formation				
	L'unité	U	1		
	Porte en bois				
8	Fourniture et pose de porte intérieure type Pi isoplane de 35mm d'épaisseur à un vantail à recouvrement selon détail fini, exécutés, avec cadre en bois rouge muni de joints périphériques, parement de panneaux en MDF de 8mm, plaquée selon choix de l'architecte, chambranles de 10mmx70mm, pose de paumelle encastré et bloc serrure encastré magnétique, garniture de porte en aluminium (validation de l'architecte sur présentation d'échantillons), transport, mise en œuvre et toutes sujétions d'exécution et de pose. Dimension L90*H220cm				
	L'unité	U	2		
TOTAL - LOT3: Mobilier sur mesure et menuiserie en bois					

Récapitulatif de l'offre financière

	TABLEAU RECAPITULATION	
1	Lot 01 Marché de travaux	
2	Lot 02 Menuiserie Aluminium	
3	Lot 03 Mobilier bois (fabrication)	
TOTAL HTVA		

Respect des exigences

	Vos réponses		
	Oui, nous nous conformerons	Non, nous ne pouvons pas nous conformer	Si vous ne pouvez pas vous conformer, pls. Indiquer une contre-offre
Durée de mise en œuvre	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Validité de l'offre	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Modalités de paiement	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Garantie	☐	☐	Click or tap here to enter text.

Je, soussigné, certifie que je suis dûment autorisé à signer cette offre et à lier la société ci-dessous au cas où l'offre serait acceptée.

<i>Nom exact et adresse de l'entreprise</i> Nom de l'entreprise Adresse: Phone No.: Adresse e-mail:	Signature autorisée: _____ _____ Date: Nom: Titre fonctionnel du signataire : Adresse e-mail:
---	---